3.

HISTOIRE
DU TRAITEMENT
FAIT A SENLIS

à quinze Perſonnes mordues par un Chien enragé ;

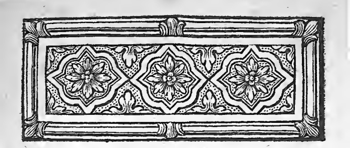
Par MM. POISSONNIER DESPERRIERES, ANDRY, VICQ D'AZYR, DELALOUETTE le fils, & THOURET.



A PARIS,

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la Société royale de Médecine, quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXX.



HISTOIRE
DU TRAITEMENT
FAIT A SENLIS,
A quinze perſonnes mordues par un chien enragé ;

Par MM. Poissonier Desperrieres, Andry, Vicq d'Azyr, Delalouette le fils, & Thouret.

LE 27 janvier 1780, entre cinq & ſix heures du matin, un chien rencontra ſur le grand chemin de Senlis à Compiegne (vers l'endroit où commencent les avenues qui conduiſent au château du Pleſſis) un marinier de la paroiſſe de S. Léger (*a*) ; il ſe jeta ſur

(*a*) Cette Paroiſſe eſt diſtante de deux lieues de Compiegne, & ſur les bords de l'Oiſe.

lui & le bleſſa. Cet homme revint ſur ſes pas pour ſe faire panſer à l'hôpital de la Charité de Senlis, & raconta qu'un voleur n'ayant pu l'arrêter, ni le joindre, avoit envoyé ſon chien après lui, & que ce chien, contre lequel il s'étoit défendu, lui avoit emporté une partie du petit doigt. Il avoit effectivement toutes les chairs qui recouvrent la derniere phalange du petit doigt emportées, ainſi que l'ongle. Comme il n'étoit pas alors queſtion à Senlis d'autres perſonnes bleſſées par un chien, il partit de l'hôpital à ſept heures & demie, & continua ſon chemin.

Le chien prit la route du Pleſſis. Un nommé Pellebois qui demeure à cinquante pas du grand chemin, ſe levant avant la pointe du jour, voulant ſortir pour aller chercher un de ſes neveux qui demeure dans ſon voiſinage, ouvrit ſa porte ; mais à peine étoitelle entr'ouverte, que le chien ſe précipita pour entrer chez lui, en pouſſant des hurlemens horribles : il fut obligé d'employer toutes ſes forces pour réſiſter aux efforts du chien, & n'en vint à bout qu'avec peine. L'animal furieux mordit la porte en pluſieurs endroits, & y laiſſa l'empreinte de ſes dents qu'il

étoit facile d'appercevoir encore quelques jours après. Le chien continua ſa route en faiſant le tour du château du Pleſſis, & alla au village de Villers Saint-Frambourg, diſtant de Senlis d'une lieue & demie.

Là, vers ſept heures & demie, il mordit quatre femmes, un homme & un enfant; 1°. Pauline-Claude Dumont; 2°. Julie Roſe, femme de Louis Rougemont; 3°. Jeanne Boſquillon; 4°. le nommé Jacotin; 5°. Catherine Champion, femme de Pierre Boſquillon; 6°. Jean-Baptiſte Foucault. Il revint enſuite par le même chemin, & terraſſa vers les huit heures & demie l'enfant du nommé Trepin demeurant au Pleſſis. Le ſieur Cherubin, garde-chaſſe, entendant ſes chiens aboyer & les cris d'un enfant, penſa d'abord que quelqu'un de ſes chiens s'étoit jeté ſur cet enfant; il ouvrit ſa porte, & appercevant un chien étranger, il mit deux de ſes chiens à ſa pourſuite: le chien étranger lâcha priſe, & s'enfuit. La crainte qu'eut le garde-chaſſe que ſes chiens n'euſſent été mordus par cet animal qu'il regardoit comme enragé, les lui fit tuer tous deux à leur retour.

Le chien vint du Plessis à Senlis, où il mordit huit autres personnes dans différens endroits de la ville, & un nombre considérable de chiens. On ne peut rendre compte de la route qu'il a suivie à Senlis; il a erré çà & là dans la ville, ainsi qu'on est à même d'en juger par les demeures des personnes qu'il a blessées. Il a exercé sa fureur dans cette ville depuis huit heures & demie, jusqu'à dix qu'il en est sorti pour se porter à Villemeterie, qui en est un fauxbourg distant d'un quart de lieue. Il entra chez le sieur Gueret, terrassa trois de ses chiens. Le sieur Gueret accourut au bruit, prit l'animal furieux pour un chien enragé, & le tua d'un coup de fusil (*a*).

On ne peut rien prononcer sur le premier homme qui a été mordu: on

(*a*) Malgré toutes les recherches que l'on a faites dans le pays pour savoir à qui ce chien appartenoit, on n'a pu rien découvrir. Ainsi on est privé des éclaircissemens que l'on auroit desirés, relativement aux circonstances qui ont précédé l'accès de rage dans lequel il a fait tant de ravages. Ce chien étoit de grande taille; ses dents étoient fort longues, car, à quelque distance que fussent les ouvertures qu'elles avoient faites dans les parties charnues, elles pénétroient d'outre en outre, & elles ont formé chez la plupart des sinus profonds.

paroîtroit fondé à croire que c'eſt le même chien qui l'a bleſſé, & que c'eſt auſſi le même qui a voulu entrer chez le nommé Pellebois ; mais on ne peut en être convaincu, ſi l'on fait attention que cet événement s'eſt paſſé le 27 de janvier, entre cinq & ſix heures du matin, & qu'un rapport ſur la deſcription d'un animal que l'obſcurité de la nuit dérobe à la vue ne peut être bien certain, ſur-tout de la part d'un homme effrayé, & qui croit être pourſuivi par des voleurs. Il n'en eſt pas de même des autres malades : on leur a préſenté le chien qui avoit été tué par le ſieur Gueret, ils l'ont tous reconnu pour être le même que celui qui les avoit bleſſés : ainſi on ne peut attribuer à pluſieurs animaux les morſures qu'ont éprouvées les quinze perſonnes ſoumiſes à notre traitement.

Les Magiſtrats de la ville de Senlis ne tardèrent pas à être inſtruits de ce malheur ; ils s'aſſemblèrent auſſitôt, & ordonnèrent à tous ceux qui avoient été mordus de ſe rendre à la chambre du conſeil, pour y être examinés & faire leur déclaration. M. Joly, chirurgien de la ville, fut chargé de ſe tranſporter dans les villages voiſins,

& ſpécialement à Villers Saint-Frambourg, pour y viſiter & ſecourir les perſonnes bleſſées, & en rendre compte aux Magiſtrats.

Quoiqu'on ne pût décider affirmativement que le chien fût réellement enragé, cependant, vu le grand nombre de perſonnes & d'animaux ſur leſquels il s'étoit jeté, MM. Trouillard & Duval médecins, MM. Joly & Geneſt chirurgiens, M. Briſſon prieur de la Charité, M. la Forêt apothicaire, qui avoient été priés de ſe rendre à l'aſſemblée, décidèrent qu'il convenoit de traiter les malades comme ſi dès ce moment on eût été certain que ce chien étoit atteint de la rage; que dans de pareilles calamités il n'y avoit pas de temps à perdre, que tous les inſtans étoient précieux; & que tout conſidéré il y auroit moins d'inconvéniens à faire ſubir un traitement inutile à ceux qui avoient été mordus, qu'à attendre le développement & la naiſſance d'accidens auxquels il ſeroit alors impoſſible de remédier, & qui jetteroient l'alarme & l'effroi dans toute la ville. Il fut en conſéquence arrêté que l'on ſuivroit le plan du traitement préſervatif indiqué dans la méthode publiée par M. de Laſ-

ſone, & que ce traitement ſeroit modifié ſuivant les ſymptômes qui ſe préſenteroient, & ſuivant le tempérament, l'âge & le ſexe des malades.

MM. les Magiſtrats ordonnèrent que pour rendre plus facile l'exécution de ce traitement, on raſſembleroit dans un même lieu toutes les perſonnes bleſſées, ſi elles n'avoient pas les moyens ſuffiſans pour ſe faire traiter chez elles; & en acceptant les offres généreuſes de M. le Prieur de la Charité, on conclut que les hommes ſeroient placés dans une ſalle de cet hôpital, & les femmes à l'hôtel-Dieu, du conſentement de MM. les Adminiſtrateurs (*a*).

(*a*) Deux malades ſe rendirent dès le même jour dans les aſyles qui leur furent offerts; quelques-uns ne s'y ſont préſentés que quelques jours après, ſoit à cauſe de leur éloignement, ſoit à raiſon de la confiance qu'ils avoient dans le toucher d'un habitant de la paroiſſe de Gonvieux, élection de Senlis, qui, ſe diſant deſcendant de S. Hubert, aſſuroit avoir la puiſſance de donner aux malades un répit de 101 ans, ſoit enfin parce qu'ils ajoutoient foi au bruit populaire & malheureuſement trop répandu, que l'on étouffe tous ceux qui ont eu le malheur d'être mordus par un chien enragé. L'hôpital de la Charité a reçu ſept malades, tant hommes qu'enfans; l'hôtel-Dieu a donné aſyle à cinq femmes; & trois ſont reſtés chez eux, pour y recevoir les ſecours de l'art que le Gouvernement avoit enjoint de donner à tous les bleſſés.

MM. les Magiſtrats donnèrent avis à M. l'Intendant de la généralité de Paris de ce cruel accident : M. l'Intendant en écrivit à la Société de Médecine, & en même temps il donna les ordres pour que tout fût fourni aux malades. D'après ſa requiſition, MM. Deſperrieres, Andry, Vicq d'Azyr & Lalouette ſe ſont transportés à Senlis le 31 de janvier. Après avoir viſité les malades dont les plaies avoient été panſées & dilatées par M. le Pr. de la Charité, on convint du traitement qui ſeroit fait à chaque malade ; & M. de Lalouette accepta l'invitation qui lui fut faite de reſter, pour faire le traitement conjointement avec MM. les Médecins & Chirurgiens, & M. le Prieur de la Charité de Senlis. On continua donc de traiter les malades, malgré les réclamations de pluſieurs perſonnes qui trouvoient abſurde que l'on ſoumît à des remèdes longs & à des panſemens douloureux ceux qui avoient eu le malheur d'être bleſſés, ſur le ſimple ſoupçon que le chien qui les avoit mordus étoit enragé.

Des quinze malades qui ont été traités, il en eſt mort cinq ; & parmi ces cinq, il y en a trois qui ſont morts de

la rage ; de ces trois, deux avoient été mordus au visage.

Les trois qui sont morts de la rage, sont :

1°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg, décédée à l'hôtel-Dieu le 27 février ;

2°. M. Gravan, de Senlis, décédé en sa maison le 8 de mars ;

3°. Gervais Briquet, décédé à l'hôpital de la Charité, le 3 d'avril ;

Les deux qui sont morts sans éprouver aucun symptôme de rage, sont :

1°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin, du Plessis, décédé à la Charité le 29 de février ;

2°. Jeanne Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg, décédée à l'hôtel-Dieu le 18 de mars.

Les autres malades au nombre de dix, se portent bien jusqu'à ce jour.

Il est de notre devoir de rendre témoignage au zèle, à la charité, aux soins de MM. les Officiers municipaux, de MM. les Administrateurs de l'hôtel-Dieu, de M. le Prieur de la Charité, & de M. la Forêt. Il n'y avoit pas de jour qu'ils ne visitassent, qu'ils ne consolassent les malades, qu'ils ne leur

donnaſſent tous les ſecours dont ils avoient beſoin ; & le vif intérêt qu'ils prenoient à leur état, ſe communiqua promptement à toute la ville. Preſque au moment de l'accident, M. l'Intendant de Paris s'étoit tranſporté à Senlis : il voulut voir chaque malade ; & après les avoir conſolés & encouragés, il diſtribua des ſecours d'argent à ceux qui avoient des beſoins urgens, & dont l'abſence pouvoit préjudicier à leur famille. Nous avons été pluſieurs fois témoins de l'attendriſſement & de la reconnoiſſance de ces infortunés, & cette reconnoiſſance allégeoit leur malheur, ſuſpendoit leur inquiétude, & leur faiſoit attendre avec patience le temps où ils ſeroient rendus à leurs affaires & à leurs proches. Enfin nous avons été convaincus, en viſitant les hôpitaux de la ville de Senlis, qu'il étoit poſſible de donner aux pauvres les mêmes ſecours que les riches peuvent ſe procurer chez eux dans leurs maladies, pourvu qu'on ne cherche pas à en raſſembler un trop grand nombre dans un même lieu, & qu'il n'y ait qu'un petit nombre de perſonnes pour les ſervir.

Avant de donner l'hiſtoire de cha-

que malade, nous croyons devoir expofer la compofition des principaux médicamens que nous étions convenus d'employer. Nous prévenons cependant que, dans certains cas, M. de Lalouette a été obligé de diminuer ou de modifier différemment les préparations qui ont fait la bafe du traitement, & que l'état des plaies a fouvent exigé de la variété dans les panfemens.

La tifanne étoit compofée de rhue & de feuilles d'oranger, de chaque une poignée par pinte; on aciduloit cette tifanne avec une cuillerée de vinaigre, & on y ajoutoit fuffifante quantité de fucre. Chaque malade devoit en boire au moins une pinte par jour.

Le bol étoit compofé de feize grains de cinnabre artificiel, de quatre grains de camphre, de huit grains de mufc, & de fuffifante quantité de conferve de rofes. Il fut convenu que cette dofe feroit réduite à la moitié, au tiers & au quart, à raifon de l'âge.

Les lavemens étoient compofés d'oxymel fimple, depuis deux onces jufqu'à quatre.

Le digeftif que l'on employoit pour panfer les plaies étoit compofé de baume d'Arcæus, de bafilicum, & d'huile

de millepertuis : on l'a animé de poudre de cantharides ou de poudre de précipité rouge, lorſqu'on a voulu s'oppoſer à la cicatrice des plaies.

Dans le commencement on étuvoit les plaies & les environs avec de l'eau ſalée, à laquelle on ajoutoit un peu de vinaigre; on imbiboit les compreſſes de cette mixture.

Outre les frictions mercurielles adminiſtrées tous les jours, au commençant par les jambes, & en parcourant ſucceſſivement les autres parties du corps où l'on eſt dans l'uſage de les appliquer, on a fait des frictions locales avec le même onguent, toutes les fois que l'état des plaies & des parties environnantes le permettoit : on en a été ſouvent empêché par des éryſipèles qui ſont ſurvenues, ou par l'état ſanieux de la ſuppuration que procuroit le mercure, ou par la mauvaiſe forme que prenoient les plaies. L'onguent mercuriel étoit fait à parties égales.

On a fait des frictions & des embrocations locales huileuſes, mais rarement. M. de Lalouette les a vues pluſieurs fois ſuivies de la tuméfaction des parties, ce qui les lui a fait abandonner.

Tels ſont les principaux remèdes que

nous nous sommes déterminés à employer, & dont M. de Lalouette s'est servi pour le traitement des malades.

Nous diviserons en deux classes les malades qui ont été traités. La première sera composée de ceux qui ont été mordus à nu; la seconde, de ceux qui l'ont été à travers leurs vêtemens.

La première classe sera divisée en deux genres; dans le premier genre seront compris ceux qui ont été mordus à la face; dans le second, ceux qui l'ont été à d'autres parties.

Premiere classe : des malades qui ont été mordus à nu; elle comprend dix malades.

Premier genre : des malades qui ont été mordus à la face (*a*); il renferme trois malade, savoir :

(*a*) La plupart des auteurs regardent comme mortelles les plaies qui ont été faites à la face, ou à la tête : on trouve cependant dans Ravelly un fait contradictoire à cette opinion; c'est l'histoire d'un homme dont le visage avoit été horriblement déchiré en plusieurs endroits par une louve enragée. Cette observation est intéressante, & nous avons cru devoir la rapporter. L'auteur ne dit pas quels sont les remèdes qui ont été employés pour guérir cet homme; il dit seulement que tous ceux qui avoient été mordus, ont été pansés, ou guéris

1°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg;

---

extérieurement de leurs blessures, jusque même audit homme : ce qui est, ajoute-t-il, une espèce de miracle ; que quelques semaines après il en mourut trois, & que personne de ceux qui ont été mordus n'est mort depuis ce temps. Il est cependant probable que Ravelly a suivi le traitement méthodique qu'il conseille dans le cours de son ouvrage, & qu'il aura employé le mércure doux ou le cinnabre d'antimoine.

Le 19 octobre 1695, une louve enragée passant sur les quatre à cinq heures du matin par le village de Vaux, proche de Metz, se jeta subitement & avec fureur sur sept personnes.... Cette louve continuant son chemin vers Jussy, elle y déchira cruellement tout le visage & la tête d'une femme, & l'étrangla sur le champ... Elle passa de là à Sainte-Ruffine... Enfin étant arrivée près de Longeau, le nommé Claude le Roy, couvreur de profession & habitant de Chaté, en fut attaqué comme les autres ; mais il se donna un combat entre les deux, le plus singulier & le plus cruel qu'on ait peut-être vu dans les cirques des anciens.

Claude le Roy, qui n'avoit pour toutes armes que sa règle ordinaire, discernant à peine de vingt pas de loin la louve qui venoit à lui, & se trouvant à portée de cette bête monstrueuse, lui déchargea deux coups sur la tête, qui l'étourdirent pour quelques momens ; mais la règle s'étant cassée, & l'homme se disposant à se retirer, l'animal reprit ses forces & sa férocité, se jeta sur lui, les pattes de devant sur ses épaules, & le saisit si fort au coude du bras gauche, qu'elle le retint enchaîné de cette manière pendant une demi-heure de combat, sans qu'elle quittât jamais prise, tirant tantôt en ar-

2°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin, du Plessis;

3°. Gervais Briquet, de Senlis.

---

rière, tantôt à côté le bras qu'elle tenoit avec ses crochets. Le malheureux couvreur se voyant dans le désespoir d'échapper à la fureur de la louve, jusques-là même qu'il étoit souvent obligé de s'en approcher & d'enfoncer le coude dans sa gueule lorsqu'elle le tiroit, prit heureusement un petit couteau dans sa poche, & en donna dans le corps de la bête plusieurs coups qui ne portoient point: mais il y en eut enfin un qui pénétra entre deux côtes, d'où il sortoit beaucoup de sang. La louve tenoit toujours ferme, elle n'abandonnoit point le coude, & le couvreur refouilloit toujours dans la plaie qu'il avoit faite; mais comme il ne pouvoit avancer plus avant son couteau, il le retira de la plaie pour la percer au cou: il ne put y réussir après plusieurs coups qu'il y porta, & il fut obligé de remettre le couteau dans la plaie, qu'il agrandit à la fin si fort, que la louve abandonna le bras, lui tourna le derriere, & elle sembloit tomber par terre de foiblesse.

La trêve ne dura pas long-temps: cette bête furieuse se jeta un moment après sur le couvreur, avec plus de force & plus de cruauté qu'auparavant; elle lui emporta la moitié d'une joue avec ses dents; elle revint à la charge encore deux fois, le mordit à la main droite, & lui déchira toutes les chairs qui enveloppent la mâchoire inférieure du côté droit. Enfin cet homme qui n'avoit rien pour se défendre, & qui commençoit à manquer de force & de courage, ne put éviter que la louve le mordît au gras d'une jambe, & ce coup le fit tomber par terre; il eut néanmoins la force & l'adresse d'embrasser la louve par le cou, dont il tourna la gueule par dessus & derriere le bras, ensorte qu'elle ne pouvoit plus le mordre. Ils furent

Second genre ; il contient sept malades, savoir :

---

encore une demi-heure tous deux couchés par terre à se chamailler ; mais l'homme dont la louve continuoit de déchirer le visage avec ses pattes, tout mouillé de son propre sang & de celui de la bête, fut obligé de la lâcher ; & celle-ci, continuant de perdre toujours son sang par la plaie, se retira, & alla mourir à un coup de pistolet loin du champ de bataille, près d'un ruisseau. Il faut remarquer que le sang que la louve répandit & qui pénétra dans les chairs du couvreur, étoit si noir & si adhérent, que l'on fut plus de quinze jours à le pouvoir déterger avec de l'eau chaude, du vin & de l'eau-de-vie savonnée, & qu'on ne put l'emporter qu'avec la peau des parties.

La louve avoit blessé sept personnes au village de Vaux. De ces sept, deux sont mortes de leurs blessures, trois avoient eu le visage déchiré. A Jussi elle étrangla une femme & mordit quatre autres personnes, dont l'une, qui est morte depuis, fut blessée en quatre endroits au visage. A Sainte'Ruffine elle mordit une femme au bras & à la main ; & en sortant de ce village, elle déchira tout le gras de la jambe d'un homme qui a pensé mourir de la seule blessure : enfin elle attaqua Claude le Roi, près de Longeau. Quelques semaines après le traitement, il en est mort trois, savoir, Paul-Nicolas Vieillard, qui a eu le délire, quelque temps seulement avant de mourir ; Marguerite Arquel, dont la mort a été inopinée & surprenante ; & Claude Bodson, qui périt avec tous les symptômes de la rage, le cinquante-deuzième jour de ses blessures. *Voyez Ravelly*, pag. 4, 5, 6, &c. Voyez aussi dans la Lettre de M. Jacques Odoardi, *Recherches sur la Rage*, *pag.* 360 *& suiv.* quelques exemples de personnes guéries, quoique mordues à la face ; & Horstius, lib. 7, *de Morb. contag. & malign.* obs. 23.

1°. Jean-Baptiste Cailleux, de Senlis;

2°. Nicolas Dreux, de Senlis;

3°. M. Gravan, de Senlis;

4°. La femme de Jacques-François Brié, de Senlis;

5°. Pauline-Claude Dumont, de Villers Saint-Frambourg;

6°. Julie-Rose, femme Rougemont, de Villers Saint-Frambourg;

7°. Jeanne Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg.

Deuxième classe; elle est composée de cinq malades, savoir:

1°. M. de Bray, de Senlis;

2°. Jacotin, de Villers Saint-Frambourg;

3°. Jean-Baptiste Foucault, de Villers Saint-Frambourg;

4°. Antoine le Févre, de Senlis;

5°. Mme. Laurent, de Senlis.

On suivra dans l'exposé des journaux l'ordre des malades tel qu'il vient d'être présenté.

Il faut s'attendre que la conduite que nous avons tenue sera critiquée, peut-être par les mêmes gens qui trouvoient ridicule que l'on fît quelques remèdes à des personnes mordues par un chien dont on n'avoit pu constater

la rage. Nous ne perdrons pas notre temps à leur répondre ; mais nous devons prévenir deux objections que l'on pourroit nous faire.

La première est qu'on auroit pu faire précéder quelques remèdes préparatoires avant d'en venir aux frictions.

La seconde, qu'on auroit pu employer une plus grande quantité de mercure.

Nous répondons à la première objection, qu'il a fallu attaquer brusquement.

1°. Parce que l'on ignoroit le temps que l'on avoit devant soi, & que l'hydrophobie se déclarant quelquefois très-promptement après la morsure, il étoit nécessaire de gagner le mal de vitesse, & d'administrer avec célérité, même sans préparation, le mercure, qui depuis 1733 est regardé comme le prophylactique le plus puissant contre cette maladie (*a*).

(*a*) L'ouvrage de Desault fut imprimé à Bordeaux en 1733, à Paris en 1734, puis en 1738. Ravelly, Médecin stipendié de la ville de Metz, est certainement le premier qui ait proposé l'usage interne des préparations mercurielles contre la rage.

2°. Parce que les morſures ayant été faites le 27 janvier au matin, tous

---

Page 168 de ſon ouvrage, il vante le remède ſuivant.

Prenez vingt grains d'antimoine diaphorétique, dix grains de cinnabre d'antimoine, douze grains de ſel volatil de corne de cerf, & cinq grains de camphre : faites-en un bol, & donnez-le au malade. Réitérez-le ſouvent, avec les conditions & les précautions que j'ai dit de garder.

Un peu plus haut, à la même page 168, après avoir conſeillé l'uſage de la thériaque diateſſaron, il dit, on doit ſe purger tous les huit jours avec des pilules mercurielles.

Et page 181, il s'exprime de la manière ſuivante :

La ſeconde choſe à dire, c'eſt du mercure; car, comme nous ſavons qu'il eſt preſque le ſeul ſpécifique, ou du moins le plus certain de tous les remèdes contre la vérole, dont le venin eſt atrabilaire, on ne doit pas héſiter de le donner dans la rage. La queſtion eſt, ſi la voie de la ſalivation eſt plus utile qu'une autre. Je dis que, comme il faut diſpoſer les humeurs par les bains pour les rendre fluides & exalter le venin qui eſt fixe & fort lent, il ſeroit à craindre que ces bains n'exaltaſſent le venin de la rage & ne le miſſent en action, ſans le corriger, comme pourroient faire les ſudorifiques & les diurétiques qui le ſubtiliſent en le tempérant. Or, pour peu que ce venin ſoit en action, il eſt bien difficile de le guérir. Il faut toujours en prévenir le mouvement, car il eſt de la nature de ces cancers qu'aucun remède ne peut arrêter, ni adoucir. Ainſi il vaut mieux donner le mercure ſans procurer la ſalivation, pourvu qu'on en prenne une ſuffiſante quantité.

Prenez donc douze ou quinze grains de mercure doux, ou bien dix à douze de cinnabre d'antimoine, qui eſt encore ici meilleur, à cauſe de ſon ſoufre

les malades n'ont été réunis dans les hôpitaux que le trois de février, que

---

précipitant & anodin, douze grains de poudre d'yeux d'écrevisses, ou bien de coquilles de mer, cinq grains de sel volatil de succin ou karabé; faites-en un bol avec quelque conserve ou sirop, & donnez tous les matins à jeun. Il faut purger au commencement de ce remède, & tous les sept à huit jours pendant son usage, qui doit être de quelques semaines. Le purgatif plus propre sont les pilules mercurielles. Il est bon de faire agir quelquefois le remède par la transpiration, avec douze à quinze grains d'antimoine diaphorétique qui précipite si sûrement tous les acides impurs & venimeux dans l'habitude du corps. Si l'on craignoit la salivation dans le long usage du mercure, il faut prendre dans un bouillon, ou dans la tisanne quinze à vingt grains de sel de tartre qui l'empêche, & l'arrête même dans sa plus grande force. La quantité de mercure ne doit rebuter personne, puisqu'on peut la diminuer, selon l'effet qu'elle peut produire; & ce seroit un fort petit mal que la salivation, si elle en arrivoit. Mais pour éviter toutes ces craintes, servons-nous de cette décoction qui est si commune & si salutaire aux maux les plus terribles & les plus pressans.

Prenez quatre onces de bois de gayac, deux onces de son écorce, trois onces de salsepareille, & une once & demie de bois de sassafras: il faut râper & concasser ces bois. Prenez encore une livre de vif-argent, & une livre d'Antimoine cru concassé, que vous mettrez tous deux à part dans un linge noué; faites infuser le tout pendant vingt-quatre heures dans dix pintes d'eau, & faites-le bouillir jusqu'à la diminution des deux tiers. Il faut prendre cinq à six onces de cette décoction le matin dans le lit, & une heure ou deux après se provoquer la sueur. On fera encore

le traitement n'a été commencé ſur dix que le ſixième jour de l'accident,

bouillir dix ou douze pintes d'eau ſur les mêmes drogues, juſqu'à la diminution d'un tiers, pour la tiſanne ordinaire, y ajoutant ſur la fin quelques raiſins de Corinthe, un peu de régliſſe & de coriandre. On doit être ſaigné & purgé avant de prendre ce remède, qu'il faut continuer quarante à cinquante jours, & le rendre purgatif une fois la ſemaine, avec une demi-once de ſéné en infuſion dans un grand verre de la tiſanne ordinaire.

Il ne faut pas s'imaginer que ce remède qu'on ne donne preſque que pour la vérole, ne ſoit propre qu'à cette maladie; c'eſt au contraire une *panacée*, s'il y en a dans la médecine, pour les maladies les plus longues & les plus dangereuſes.

Après Ravelly vinrent Tauvry, Aſtruc, qui conſeillerent l'uſage du mercure. Robert James, qui en 1731 fit ſur des chiens ſes premieres expériences avec le turbith minéral, qu'il donna enſuite à différentes perſonnes mordues par des chiens enragés, en 1733, 1734, 1735. En 1744, M. Bertrand, de Marſeille, employa le même remède; il fut ſuivi par M. Bouillet, de Beziers, &c. &c. Mais M. Deſault eſt celui qui a le premier employé les frictions mercurielles contre la rage; il fit ſes expériences en 1730 & 1731, & ſon ouvrage fut approuvé par *Nicolas Andry*, le 5 février 1732. La diſſertation d'André Cantwel n'a paru qu'en 1737. Le frere du Choiſel n'a employé les frictions qu'en 1749, & d'après Default. Ses obſervations n'ont été connues qu'en 1756, &. alors on connoiſſoit depuis peu celles de M. Darluc. Ce n'eſt donc que depuis la publication des obſervations de M. Deſault, qu'on a adminiſtré les frictions, ſoit à Paris, ſoit dans les autres villes de l'Europe, & cette méthode n'eſt connue que depuis 48 ans.

& n'a pu être pratiqué fur deux que le huitième jour (*a*). Or, il y avoit à craindre qu'en perdant du temps aux préparations, les accidens ne fe déclaraffent avant d'avoir commencé le traitement principal.

Nous répondrons à la feconde objection, qu'on auroit pu donner une plus grande quantité de mercure, fi on eût adminiftré les bains comme il avoit été décidé. Mais le grand froid, l'indocilité des malades que nous avions à traiter, nous força bientôt d'y renoncer. De plus, la boiffon de rhue, de feuilles d'oranger, de zeft de citron, augmentoit par fon action tonique les effets du mercure, qui auroient pu devenir funeftes, fi on l'eût porté à la dofe employée ordinairement, lorfque l'on fait ufage des délayans & des adouciſ-

Quant à quelques préparations mercurielles employées extérieurement pour panfer les plaies, on fait que *Julien Paulmier*, *Jean Bauhin*, *Arnold Weickard*, *Guillaume Fabrice*, *Mathiole*, *Ravelly* p. 190, &c. &c. en ont confeillé l'ufage.

(*a*) Deux malades font entrés à l'hôtel-Dieu le 27, deux à la Charité le 30; des huit reftans qui ont été reçus, foit à la Charité, foit à l'hôtel-Dieu, cinq font entrés le 31 au foir; Catherine Champion, femme de Pierre Bofquillon, le premier de février, & deux le 3.

ſans. On verra d'ailleurs par les obſervations qui ſuivent, que pluſieurs de ceux qui ont reçu le moins de frictions ont été tourmentés par la ſalivation.

M. de Lalouette eſt reſté à Senlis depuis le premier de février juſqu'au 9 de mars, temps où des affaires l'ayant obligé de revenir à Paris, il a été remplacé par M. Thouret juſqu'au dix-huit du même mois; il y eſt retourné le 26, auſſitôt qu'il fut inſtruit de l'attaque ſurvenue à Gervais Briquet.

Après ces réflexions, nous allons expoſer l'hiſtorique du traitement pratiqué, ſoit ſur les cinq malades qui ſont morts d'hydrophobie, ou d'autres maladies, ſoit ſur les dix qui jouiſſent juſqu'à préſent d'une ſanté parfaite.

Nous n'avons rien changé dans les journaux de M. de Lalouette, & nous les publions tels qu'il les a rédigés.



PREMIÈRE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à nu.

Ier. GENRE DE LA Ire. CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus au visage.

Ire. OBSERVATION.

LA nommée Catherine Champion, femme Bosquillon, du village de Villers Saint-Frambourg, âgée de cinquante-cinq ans, étoit plus grasse que maigre, d'une petite stature, foible, lente, d'un caractère sombre & triste, naturellement affectée de la plus noire mélancolie; elle avoit toujours de l'humeur, & répondoit à peine aux questions qu'on lui faisoit. Cette femme étoit incommodée depuis nombre d'années d'un asthme humide qui ne lui laissoit jamais la liberté de respirer; elle éprouvoit quelquefois des accès pendant lesquels elle étoit prête à suffoquer. En tout temps elle n'expectoroit qu'avec la plus grande difficulté. Lorsqu'elle

Lorſqu'elle fut viſitée le 3 janvier au ſoir, on lui trouva deux déchirures d'un travers de doigt de longueur, au deſſus de la commiſſure gauche de la lèvre, une déchirure à la lèvre inférieure, une autre d'un pouce de longueur qui pénétroit dans la bouche à la partie inférieure & moyenne de la mâchoire inférieure du même côté. Du côté droit elle avoit une autre déchirure de la longueur de plus de deux pouces, commençant à l'aile du nez, perçant la joue de part en part, de manière qu'on pouvoit paſſer aiſément deux doigts dans ſa bouche, & allant, en décrivant une portion de cercle, ſe terminer juſqu'à un travers de doigt au bord de la commiſſure droite de la bouche; elle avoit en outre pluſieurs piqures sèches à la partie externe de la main droite; elle avoit une déchirure tranſverſale de deux pouces de long à la partie externe du même poignet, une autre un peu plus petite plus haut, & une troiſième à la partie externe de la main gauche.

Immédiatement après avoir été ainſi déchirée, le chirurgien de l'endroit rapprocha les bords des plaies de la face, &, pour mieux les contenir,

il y fit plusieurs points de suture.

La malade arriva à l'hôtel-Dieu le 31 janvier au soir, quatre jours après son accident; nous crûmes avec raison, M. le Prieur de la Charité & moi, que la chose la plus pressante étoit de rouvrir toutes ses plaies; elles furent toutes ébarbées, & on les pansa avec des sétons & des plumaceaux imbibés d'eau de Luce. Pendant la nuit cette femme dormit peu; la fièvre fut médiocre le lendemain, & les bords des plaies commencèrent à s'enflammer. On lui fit une friction de deux gros de pommade mercurielle; elle prit le bol antispasmodique, & deux lavemens; on continua le même pansement, & on fit une friction locale sur la main. Le soir la fièvre devint plus forte, & la malade eut trois évacuations dans la journée. La nuit suivante fut meilleure, & la fièvre diminua; les plaies commencèrent à suppurer, on fit le même pansement; vers le soir la fièvre augmenta un peu. Le même état continua le troisième jour du traitement; le soir la fièvre augmenta encore, les plaies suppurèrent peu, & la totalité du visage se gonfla. La fièvre diminua le quatrième au matin; les bords

des plaies étoient dures ; le côté droit suppuroit très-peu, le gauche suppuroit davantage ; elle eut tous les jours une ou deux évacuations, jusqu'au 5 où elle n'en eut pas, & où les urines furent très-abondantes. On lui continua tous les jours les frictions à la dose de deux gros, le bol à dose entière, & deux lavemens ; la fièvre étoit très-diminuée, le sommeil assez bon ; & le 5 les plaies, qui commençoient à suppurer, avoient procuré du dégorgement au visage ; la langue alors commença à se charger. La nuit du 5 au 6 fut peu tranquille, & la malade éprouva des coliques ; il y avoit le matin peu de fièvre, mais un peu de chaleur & de la disposition à la moiteur : je lui fis donner un lavement émollient ; je ne prescrivis que demi-dose du bol, mais j'insistai sur la friction qui fut encore de deux gros ; elle eut dans la journée plusieurs petites évacuations accompagnées de coliques, & qui lui durèrent jusqu'au 8 ; les urines furent peu abondantes. Je fis prendre pendant ce temps des lavemens émolliens, & une tisane faite avec le riz, la gomme arabique, édulcorée avec le sucre, & par pinte j'y

ajoutai demi-once de ſirop diacode, & j'y fis infuſer une pincée de feuilles de rhue. Le 8, voyant que les coliques continuoient, je réduiſis la friction à un gros, & je continuai à ne donner que demi-doſe du bol; la malade n'avoit pas dormi, la langue étoit chargée, les évacuations avoient été très-fréquentes, & le pouls étoit vif. Le 9 la malade n'avoit évacué qu'une fois dans la nuit, & avoit aſſez bien dormi; les coliques avoient ceſſé, les gencives étoient échauffées, le pouls étoit dur & fiévreux, & pendant la nuit elle eut trois ſelles accompagnées de quelques coliques. Le 10 elle reçut encore ſa friction; alors on s'apperçut de quelques aphthes dans l'intérieur des joues, les gencives étoient gorgées, & les matières qu'elle rendoit étoient glaireuſes; je fis ſuſpendre les frictions. Le 11 au matin, le pouls étoit fiévreux; la malade avoit eu trois ſelles pendant la nuit; elle avoit ſenti un frémiſſement avec chaleur dans les doigts & les poignets, que je trouvai dans un état de rétraction violente qui ne leur permettoit aucun mouvement. Je lui fis prendre huit grains de muſc, quatre grains de camphre, & quatre gouttes

de laudanum ; peu de temps après le mouvement revint, mais à la ſuite de douleurs très-aiguës. Dans la journée elle eut une évacuation, éprouva un mal-aiſe conſidérable, & s'abandonna à la triſteſſe la plus grande ; elle ne ſe plaignoit plus de coliques ; le pouls étoit fiévreux & irrégulier. La ſaleté de la langue, les aphthes, & l'humidité ſurabondante de la bouche, m'engagèrent à lui faire prendre un minoratif composé de deux onces de manne, de deux onces de caſſe en bâton, & de ſix gros de ſirop de noirprun que je preſcrivis pour le lendemain 12 ; cinq heures après l'avoir pris, la malade n'avoit pas encore évacué : on lui donna un lavement qui détermina quatre ſelles ; elle avoit peu dormi, & le pouls étoit toujours le même : le ſoir il devint plus petit & plus concentré ; je lui fis prendre un bain de pieds, & elle eut encore deux évacuations par l'effet d'un ſecond lavement. Le 13, le pouls qui étoit encore concentré & petit, devint plus dur ; la malade avoit mal dormi ; elle avoit ſenti pendant la nuit un frémiſſement univerſel, & ſes mains s'étoient encore roidies ainſi que ſes pieds ; elle

éprouva plusieurs fois dans le jour le même frémissement, & ses mains, qui avoient repris le mouvement le matin, s'étoient roidies à plusieurs reprises dans la matinée : on la mit dans le bain, où elle resta près de deux heures. Les frémissemens devinrent moindres ; vers le soir le pouls étoit plus réglé, l'état de la malade parut meilleur, & elle n'eut pas d'évacuation. Regardant ces accidens comme des signes précurseurs de l'hydrophobie, je résolus d'employer la poudre de Dower : cette poudre est un mélange de deux onces de tartre vitriolé, de deux gros d'opium pur, & de deux gros d'ipécacuanha, dont on donne dans les accès demi-gros toutes les trois heures : l'opium y entre à la dose de près de quatre grains sur chaque demi-gros. Je n'osai pas la prescrire à la dose indiquée ; j'en fis prendre douze grains seulement le soir ; elle procura des nausées qui furent suivies d'un vomissement, après lequel la malade s'endormit. La nuit du 13 au 14 fut assez calme ; le matin le pouls étoit comme la veille au soir ; elle avoit encore éprouvé des frémissemens, mais plus légers ; il n'y avoit pas eu d'évacua-

tions; elle prit un lavement, après l'effet duquel elle se mit au bain où elle resta deux heures.

Les coliques ayant cessé & les évacuations étant modérées, je pensai après trois jours de repos pouvoir recommencer les frictions; j'en fis donner une de deux gros, & le soir je prescrivis douze grains de la poudre de Dower : cette dose fit encore vomir la malade, & elle rendit un ver de six pouces au moins de longueur; elle dormit la nuit suivante. Le pouls étoit peu fiévreux le 15 au matin, & elle passa la journée assez bien; elle reçut une friction de deux gros, & le soir elle prit le bol. Le 16 la journée fut assez bonne, elle avoit bien dormi; elle prit encore son bol, & reçut sa friction; pendant ces deux jours elle n'eut point d'évacuations, mais elle ressentit quelques nausées, & une légère salivation se déclara; le pouls étoit bon. Le 17 il devint dur & enfoncé, & son asthme commença à la gêner plus qu'il n'avoit fait depuis le traitement. Le 18 elle eut une mauvaise nuit; le pouls devint plus dur, plus enfoncé, & l'oppression augmenta; elle ressentit un frémissement interne.

Le même état continua le lendemain, elle eut une évacuation, les urines furent abondantes, & la salivation continuoit. Le 20, à ma visite du matin, je trouvai la malade avec une oppression des plus violentes, le pouls vacillant, intermittent, à peine sensible, & une sueur universelle; les membres étoient devenus roides depuis 6 heures du matin, après un frémissement général; les yeux étoient convulsifs, à peine pouvoit-elle expectorer, & elle faisoit alors des efforts considérables accompagnés de suffocation. Je prescrivis une potion composée d'eau de mélisse ℥ ij, d'eau de fleurs d'oranges & d'eau de canelle simple, de chaque ℥ j, de liqueur d'Hoffman ʒ j, d'oxymel scillitique & de sirop de noirprun, de chaque ℥ ß.; cette potion ranima le pouls. Je lui fis prendre un bain de jambes, ce qui parut diminuer la roideur des extrémités: les convulsions des yeux cessèrent alors; mais l'oppression étoit toujours violente, sans expectoration, avec des nausées; je prescrivis quatre bols, composés chacun de deux grains d'assa-fœtida, & d'autant de coraline de Corse, à prendre d'heure en heure, & une décoc-

tion de coraline à la dose d'un gros & demi, sur une chopine d'eau acidulée avec le sirop de vinaigre : la malade eut trois évacuations dans l'après-midi, & tous les accidens disparurent, à l'exception de l'oppression qui continua, mais avec moins de violence. Le 21 le pouls étoit meilleur, les jambes étoient redevenues un peu roides ; la malade avoit évacué dix fois pendant la nuit, & avoit un peu sommeillé. Les plaies, un peu avant qu'elle eût été prise d'accès d'asthme, suppuroient moins, quelques moyens que l'on employât pour exciter la suppuration : on lui appliqua un vésicatoire à chaque bras, après lui avoir fait prendre un bain des extrémités inférieures ; l'oppression étoit toujours très-forte. Le soir elle se sentit beaucoup mieux, & elle dormit plusieurs heures dans l'après-midi : j'avois prescrit les mêmes bols & la même potion rendue plus laxative par une plus grande quantité de sirop de noirprun ; mais la malade ne voulut pas se prêter à prendre ni l'un ni l'autre de ces remèdes, & elle n'évacua pas ce jour-là. Le 22 le pouls étoit plus tranquille ; la potion qu'elle avoit prise dès le matin lui avoit procuré une éva-

cuation, & les véficatoires avoient pris ; la langue étoit très-chargée, & la falivation, quoique médiocre, continuoit : elle prit un demi-bain : je lui prefcrivis pour le lendemain une purgation compofée de manne ℥ ij, de firop de noirprun ℥ j, de follicules de féné ʒ j, dans une décoction de quatre onces de caffe en bâton. La nuit du 22 au 23 fut agitée ; le matin la refpiration étoit encore pénible, le pouls étoit gêné ; elle avoit éprouvé des frémiffemens dans le dos, dans les mains & dans les jambes, auxquels avoit fuccédé la roideur des extrémités, qui fe termina par une fenfation très-douloureufe. Ces fymptômes étoient ceffés, mais la langue étoit très-chargée, & la falivation continuoit. La purgation produifit quatre felles & un meilleur état.

Le lendemain 24, le pouls étoit foible, la malade avoit un peu dormi ; mais elle avoit éprouvé un frémiffement univerfel : je lui fis prendre un lavement avec quatre onces de miel mercurial, qui produifit deux évacuations, lefquelles furent fuivies de calme ; & en même temps je prefcrivis l'ufage de la gelée, que je préférai aux

potages dont la malade avoit fait usage, toutes les fois que les accidens multipliés qu'elle éprouvoit ne s'y étoient pas opposés ; j'ordonnai aussi quelques cuillerées de vin de Rota, dont la malade prit avec plaisir : la langue étoit toujours très-chargée. La nuit du 24 au 25 fut peu tranquille ; le pouls étoit assez mou, foible, la langue étoit dans le même état ; la malade éprouvoit des nausées & étoit fort agitée ; son oppression habituelle m'empêcha de lui administrer un vomitif : je lui prescrivis le même minoratif qu'elle avoit pris le 23 ; peu de temps après l'avoir pris, elle but un verre de tisane. Cette purgation produisit neuf selles sans coliques ; elle ne voulut pas boire pendant l'effet du purgatif, afin, disoit-elle, d'en faciliter l'action. A trois heures de l'après-midi, lui ayant présenté de la boisson, (c'étoit le trentième jour de sa morsure,) elle me dit d'un ton très-affirmatif qu'elle ne pouvoit pas boire, mais que ce n'étoit pas par mauvaise volonté. A l'aspect de la boisson que je lui présentai, ses yeux s'allumèrent, & la parole devint brève & décidée ; s'étant cependant rendue à mes instances, elle but. La déglutition

étoit très-difficile, & en même temps la respiration pénible & entrecoupée; le pouls étoit très-foible : j'ordonnai douze grains de poudre de Dower, & autant de musc, à prendre en une dose. Les symptômes ont été bien plus marqués vers les six heures, lorsqu'on lui présenta ce mélange délayé dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges. Comme elle étoit dans la même salle que les autres femmes mordues, nous craignîmes qu'elles ne s'apperçussent du genre de maladie dont elle étoit atteinte, & nous prîmes sur le champ le parti de la transporter dans un endroit où elle fût seule : on l'enveloppa dans des couvertures, & on la plaça sur un fauteuil pour pouvoir la porter plus facilement. Il falloit traverser une cour, & il avoit neigé. A l'aspect de la neige, quoiqu'il fît nuit, elle poussa un cri, & se couvrit la tête de ses couvertures. Aussi-tôt après qu'elle fut transportée, les symptômes augmentèrent encore, & la vue d'une cuillerée d'eau qu'on lui présenta, lui occasionna des mouvements spasmodiques dans les mains; le pouls étoit petit & serré : on sentoit au toucher un frémissement sensible dans la peau des bras,

& une tenſion dans les muſcles; elle pouſſoit des gémiſſemens plaintifs & entrecoupés, ſe plaignoit d'un reſſerrement à la gorge & au creux de l'eſtomac, d'une chaleur interne conſidérable, & faiſoit des efforts pour vomir. Vers 9 heures elle prit une ſeconde doſe de la même poudre; tous ces accidens augmentèrent ſenſiblement. Vers les 11 heures du ſoir elle pouſſa un cri, entra en convulſion, & dit que tout ſon corps ſe roidiſſoit en entendant le bruit de l'eau que l'on verſoit dans un baſſin à l'extrémité de la chambre. Je lui fis prendre une troiſième doſe de la poudre, que je portai à 18 grains. Vers minuit, en me retirant, je l'engageai à boire, & je recommandai aux gardes de lui en préſenter pour l'y déterminer. Cette idée ſeule lui fit pouſſer des cris, la fit entrer en convulſions, & elle m'aſſura d'une voix très-entrecoupée qu'elle ne pourroit pas boire, mais qu'elle s'efforceroit. Le pouls étoit foible & convulſif; on lui fit prendre une pareille doſe de poudre à trois heures, & une autre à cinq heures; ces deux doſes ne lui procurèrent aucun calme, & les mêmes accidens perſévérèrent. Le pouls étoit un peu plus fort & plus réglé.

Les ſymptômes hydrophobiques affectant les parties de la déglutition d'une manière très-marquée, & la malade s'étant plaint dans le commencement d'un reſſerrement à la région de l'eſtomac, je lui fis appliquer un emplâtre véſicatoire en forme de collier autour du cou, & un autre à la région épigaſtrique. J'ordonnai en même temps un bain de vapeurs; elle le ſoutint pendant une demi-heure, mais l'agitation continuelle dans laquelle elle étoit, & le froid qu'elle reſſentit, me déterminèrent à l'en faire retirer. Je la fis coucher auſſitôt dans ſon lit, parfumé de baies de genièvre : je lui fis avaler en même temps une mixture faite avec d'eau de fleurs d'oranges ℥ ij, de ſirop ʒ ij, d'eſprit volatil aromatique huileux, 30 gouttes : la déglutition étoit auſſi difficile. Quelques minutes après, la malade me dit que ce que je lui avois donné l'avoit ſoulagée, mais elle ne put me dire quel étoit le genre de ſoulagement qu'elle éprouvoit ; elle ne ſua pas : vers les ſept heures du matin le pouls étoit foible, & elle eut quelques minutes de ſommeil ; une heure & demie après, ſon état étoit plus violent, elle avoit la même hor-

reur du liquide & une chaleur interne considérable ; le pouls étoit plus fort, & convulsif ; elle ne cessoit de parler en conservant toute sa raison : on lui donna encore une prise de poudre de Dower, qui ne lui procura aucun mieux ; elle en prit une dose de demi-gros à 11 heures : son état étoit le même, mais la déglutition étoit presque impossible. Pour mieux exprimer ce que cette femme éprouvoit, je me servirai des mêmes expressions. Comme elle parloit toujours sans aucune intermission, elle interrompoit subitement le sens de ce qu'elle disoit, & elle annonçoit qu'elle sentoit venir une *volée* ; elle continuoit à parler, & deux minutes après, elle poussoit des gémissemens entrecoupés de sanglots, & elle étoit prise de quelques convulsions ; pour lors son regard devenoit égaré elle vouloit parler avec vivacité, & sa parole étoit entrecoupée, sa respiration gênée, & cet état duroit un quart-d'heure, pour recommencer après un quart-d'heure tout au plus de repos. En lui demandant comment elle s'appercevoit qu'elle alloit avoir un accès, elle répondoit qu'elle sentoit quelque chose courir, monter, & descendre

dans différentes parties de ſon corps: cet état devint de plus en plus violent. Le pouls vers les trois heures étoit plus fort; mais il faut obſerver qu'il n'avoit de conſiſtance ſous le doigt que dans les momens de calme, car autrement il étoit petit, mou, vacillant, irrégulier, quelquefois intermittent. En même temps la ſenſibilité de tout le corps augmenta, & tout ce qui l'excitoit réveilloit les convulſions. L'impreſſion de l'air ſur ſes bras en les mettant hors du lit, lui en occaſionnoit. Je lui fis encore prendre une doſe de demi-gros de poudre: vers les ſix heures l'accès devint très-violent: elle pouſſoit des cris; les convulſions ne la quittoient pas; elle éprouvoit de la ſuffocation, la reſpiration étoit empêchée par les ſanglots fréquens: elle prit encore un demi-gros de poudre, à laquelle j'ajoutai 8 grains de muſc; quoique la déglutition fût alors plus facile, la malade paroiſſoit éprouver la même difficulté par le tremblement, la ſuffocation, & un regard plus allumé, lorſque l'on approchoit quelque liquide: elle commença à cracher de la ſalive écumeuſe; le crachement étoit peu abondant, mais fréquent, & très-ſouvent

elle ôtoit la salive avec ses doigts. Vers les dix heures son pouls devint plus fort, plus régulier ; la sensibilité au contact, ou au courant d'air, étoit la même, ainsi que le crachement qui étoit très-fréquent. Dans ce moment la vue se perdit ; elle se mit à son séant sur son lit, & dit, *qu'elle sentoit bien que ses yeux étoient dérangés, & qu'ils lui pointoient dans la tête.* A mesure que cet état augmentoit, le moral de cette femme éprouvoit des changemens : on peut se rappeler qu'elle étoit triste, taciturne & de mauvaise humeur ; à mesure que sa maladie acquéroit plus d'intensité, & que son état étoit plus fâcheux, elle devenoit plus affectueuse, tous ses sentimens étoient doux, tendres, & portés à la reconnoissance : son esprit paroissoit plus vif, à mesure que ses sensations l'étoient davantage : sa mémoire lui rappeloit des faits qui, autrefois, avoient excité sa sensibilité ; & elle jouissoit de la présence d'esprit la plus parfaite (*a*).

(*a*) Elle ne m'a jamais témoigné avoir la moindre inquiétude sur le genre de maladie qu'elle éprouvoit ; elle m'a toujours assuré que son asthme étoit la cause de ses douleurs ; elle regardoit le crachement qu'elle avoit com-

L'état de cécité dura moins d'une demi-heure, pendant lequel temps l'axe de la vue étoit dérangé, & après lequel elle vit clair, aussi bien qu'à l'ordinaire. L'horreur du liquide à cette époque parut moins forte ; je dis parut, parce que je ne puis affirmer qu'elle le

---

me une expectoration salutaire. On pourroit cependant présumer qu'elle eut quelques soupçons sur son état, d'après ce qu'elle dit à M. Duval, Médecin : je vais le rapporter pour ne rien omettre, quoique je n'en aye eu connoissance qu'après la mort de cette femme.

Douze heures avant sa mort, elle dit à M. Duval : *Monsieur, venez que je vous explique ce qu'il faudroit pour me guérir. Il faudroit me mettre dans une cage où il n'y eût ni air, ni jour, & me donner de la nourriture.* Le même soir, M. Duval voulut lui tâter le pouls, & l'ayant un peu découverte, elle s'écria : *Ah! Monsieur, recouvrez-moi donc, regardez comme cela me met, comme cela me fait trembler tout le corps.* Elle lui dit aussi *qu'elle sentoit qu'elle avoit les yeux & la bouche de travers, qu'elle n'avoit jamais été dans cet état, qu'elle avoit été incommodée de son asthme, mais qu'elle s'appercevoit bien que ce n'étoit pas son asthme qui la tourmentoit;* & elle ajouta *qu'elle brûloit, qu'elle avoit le feu dans le corps.* Le Médecin lui dit qu'il falloit boire pour éteindre ce feu ; & elle répondit : *Je sens bien que j'ai besoin de boire, mais je ne le puis pas.* Il lui versa à boire du pied de son lit, & elle se mit à crier : *Ah! ah! seulement de vous voir verser, voyez comme cela me met.* Elle éprouvoit dans ce moment un spasme général. Peu après elle lui dit : *Remettez-vous du côté de la porte, Monsieur, afin que je ne sente pas tant d'air.*

fût effectivement ; car alors il y avoit un tel dérangement dans l'économie animale, & il y avoit une telle confusion de sensations, qu'il n'est pas extraordinaire que la vue d'un liquide ne l'affectât plus autant : elle sentoit, à ce qu'elle disoit, des flammes courir le long de son dos & de son ventre ; au point qu'elle se persuadoit qu'il y en avoit effectivement, & elle exigea que je la touchasse afin que j'en fusse moi-même persuadé ; elle demandoit à chaque instant à boire avec précipitation & beaucoup de véhémence, pour se rafraîchir la bouche, & elle avaloit assez facilement : à cet instant le pouls étoit plus fort, & elle avoit une sueur onctueuse. Cet état violent a toujours continué le même. A une heure du matin, après avoir pris une prise de poudre, ses dents se serrèrent, & elle refusa la boisson ; les accès devinrent encore plus violens, mais la tête n'étoit plus aussi présente. A 4 heures du matin elle perdit tout mouvement & toute connoissance, & resta dans cet état jusqu'à 8 heures du matin qu'elle mourut.

L'extérieur du cadavre de cette femme ne nous a rien présenté de particu-

lier, ſi ce n'eſt de fortes phlyctènes autour du cou, & à la région épigaſtrique, qui étoient l'effet des emplâtres véſicatoires qui avoient été placés ſur ces parties. Après avoir coupé la peau & les muſcles, en ſuivant le bord interne de la mâchoire inférieure, & après avoir diſſéqué les parties latérales du cou, nous avons enlevé le ſternum & les cartilages des côtes, & avons ouvert enſuite les muſcles du bas-ventre, pour examiner 1°. les organes de la déglutition, 2°. ceux de la reſpiration; 3°. ceux de la digeſtion; & nous avons obſervé ce qui ſuit :

La langue & l'arriere-bouche étoient sèches, & il n'y avoit aucun ſigne de phlogoſe dans ces parties; les muſcles du pharinx ne donnoient non plus aucun ſigne d'inflammation; l'œſophage étoit dans ſon état naturel; le larinx étoit ſain, ainſi que la trachée-artère, qui contenoit, ſur-tout vers ſon extrémité inférieure, un peu de mouſſe, laquelle étoit plus abondante vers les diviſions des bronches. La partie membraneuſe qui unit les anneaux cartilagineux, étoit un peu plus rouge qu'elle n'a coutume de l'être.

La cavité de la poitrine ne conte-

noit aucune ſéroſité ; le poumon gauche étoit dans l'état naturel, le droit un peu flétri, adhérent à la plèvre par ſa partie latérale inférieure, & au diaphragme par ſa partie inférieure : leur couleur & leur conſiſtance étoient dans l'état naturel. L'ouverture de la veine cave & des veines axillaires, a fourni beaucoup d'un ſang très-fluide & très-noir ; le péricarde ne contenoit aucune ſéroſité ; le cœur paroiſſoit dans ſon état naturel. En ouvrant l'œſophage nous ſommes parvenus à la cavité de l'eſtomac, à la membrane interne duquel nous avons obſervé, du côté de ſa grande courbure & vers ſon fond, pluſieurs points de phlogoſe ; nous en avons auſſi obſervé pluſieurs, mais médiocres, dans les inteſtins grêles. Le cœcum & le rectum étoient conſidérablement diſtendus par des vents ; les inteſtins ne contenoient aucune matière fécale.

Le foie ne nous a préſenté aucun phénomène particulier, ni pour ſa conſiſtance, ni pour ſa couleur. La véſicule du fiel n'étoit ni plus pleine, ni plus diſtendue que de coutume ; la bile a paru d'une conſiſtance très-fluide, mais de couleur ordinaire ; la rate étoit

très-petite, & tous les autres viſcères étoient dans leur état naturel ; la cavité du bas-ventre ne contenoit non plus aucune ſéroſité.

L'ouverture de la tête nous a préſenté la dure-mère & les ſinus très-remplis de ſang ; la ſurface externe du cerveau, & la pie-mère, étoient couvertes de vaiſſeaux ſanguins très-diſtendus ; la ſubſtance du cerveau étoit très-ferme & gorgée de ſang ; les plexus choroïdes en étoient auſſi remplis ; les ventricules du cerveau ne contenoient non plus aucune ſéroſité ; le cervelet offroit auſſi les mêmes indices d'engorgement.

IIe. OBSERVATION.

Le nommé Jean-Rieul Barnabé Trepin, enfant âgé de cinq ans, petit, mais fort, très-colère, très-obſtiné, pleurant preſque toujours, & pouſſant des cris affreux à la moindre contrariété, avoit été terraſſé, & mordu au viſage ; il avoit au front, 1°. huit ou dix marques de dents, qui étoient sèches ; 2°. une déchirure d'un travers de doigt de longueur, à la paupière ſupérieure gauche, au deſſous de l'or-

bite; 3°. deux morſures à la tempe gauche; 4°. une contuſion au deſſous de l'œil; 5°. trois morſures à la partie externe de la main gauche; 6°. une morſure à la partie interne de la même main.

Cet enfant n'entra à l'hôpital de la Charité que le 3 février, huit jours après avoir été mordu. Notre premier ſoin fut de faire appliquer un emplâtre véſicatoire ſur le front & ſur les plaies des mains, qui étoient preſque fermées, & de faire ſuppurer celles qui ne l'étoient pas encore. Le véſicatoire produiſit l'effet qu'on en avoit attendu; le pouls étoit bon; je preſcrivis un demi-gros de pommade mercurielle en frictions, 12 grains de la maſſe du bol, un lavement, & la tiſane de rhue; (il n'a jamais voulu prendre ni tiſane, ni lavement, ni bol, quelques moyens que l'on ait employés pour l'y déterminer.) Il dormit bien le premier & le ſecond jour du traitement; les plaies commencèrent alors à ſuppurer, & la ſuppuration étoit louable. Le ſoir le pouls devint plus fréquent, il fut enſuite plus dur & plus vif, juſqu'au ſixième jour. Après avoir eſſayé pluſieurs boiſſons, il conſentit à prendre de l'eau

& du ſirop de vinaigre ; il reçut tous les jours un demi-gros de pommade en frictions. Dès le troiſième jour il avoit perdu l'appétit : il avoit eu chaque jour deux ou trois ſelles. La langue ſe chargea le ſeptième ; il n'y eut pas d'évacuation ; il éprouva de la triſteſſe, & eut de la fièvre qui ſe calma le ſoir : la friction fut encore continuée ce jour-là & le ſuivant, la fièvre étant preſque ceſſée, & l'enfant éprouvant un mieux marqué ; il évacua une fois. Le ſoir il parut une éruption ſcarlatine qui ſe ſoutint pendant quatre jours, en parcourant tout le corps ; la langue étoit chargée : je lui fis prendre une très-légère décoction de racine de ſcorſonnère pendant tout le temps de l'éruption, durant lequel il eut toujours un peu de fièvre. Le douzième jour, le pouls étant bon, je voulus le purger ; mais on ne put lui rien faire avaler. Le treizième jour j'eſſayai de lui faire prendre 18 grains de jalap trituré avec du ſucre, le tout mêlé dans la pulpe d'une pomme cuite ; il en prit la plus grande partie, & eut trois évacuations. Le quatorzième au matin, il étoit bien ; mais le ſoir il lui ſurvint une fièvre aſſez forte, qui ne dura qu'une partie

de

de la nuit. Le quinzième il étoit mieux, & il y eut un peu de ſueur. Le ſeizième la fièvre revint, mais elle étoit plus modérée; il eut une ſelle: il parut des aphthes à la langue, & la ſalivation ſe déclara; les plaies jetoient peu, parce qu'il arrachoit tout ce qu'on appliquoit deſſus pour exciter la ſuppuration. Le même état ſe ſoutint le dix ſeptième. Le dix-huitième jour je voulus lui faire reprendre le jalap, mais on ne put le lui faire avaler: la fièvre augmenta & ſe ſoutint aſſez forte pendant toute la journée. Le dix-neuvième, voyant la ſalivation augmenter, les aphthes s'étendre davantage, & la bouche très-gonflée, je lui preſcrivis quatre grains de diagrède, délayés dans un peu d'eau & de vin, & du petit-lait pour boiſſon; il prit l'un & l'autre, eut deux ſelles, & urina beaucoup. Le vingtième je lui fis prendre une boiſſon émulſionnée; le ſoir, la fièvre augmenta: pendant la nuit du vingt au vingt-un, il ſe plaignit beaucoup; la ſalivation devenoit plus abondante; on ne pouvoit, ni le faire boire, ni le faire gargariſer, & il n'eut pas d'évacuation. Le vingt-deux l'enflure gagna les joues, le pouls étoit moins dur, la ſalivation toujours

très-abondante devint ichoreuſe; j'émétiſai l'émulſion, mais il en but à peine quelques gorgées; la tenſion augmenta, il étoit impoſſible de lui rien faire tenir ſur la joue; il arrachoit tout: on n'avoit jamais pu lui tirer du ſang, par rapport aux contorſions qu'il faiſoit quand on le contrarioit; les lèvres & les dents commencèrent à noircir le vingt-trois, & les eſcharres devinrent gangréneuſes. Le pouls étoit petit, très-déprimé, & à peine ſenſible; l'affaiſſement devint général; on ne put uſer, ni de déterſifs, ni de quinquina, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement. Les eſcharres gagnèrent les lèvres, l'affaiſſement devint plus grand, le froid gagna les extrémités le 24: cet état continua ainſi le 25. Le vingt-ſix, le pouls ayant repris un peu de vigueur, on ſcarifia tout l'intérieur des lèvres & des joues; les alvéoles ſe trouvèrent cariées, & il tomba cinq dents: on toucha les parties ſcarifiées avec l'eſprit de ſel ajouté au vin; l'extrême foibleſſe de l'enfant, qui juſqu'alors s'étoit refuſé à tout, permit cette opération, laquelle fut à la vérité infructueuſe: le ſoir les extrémités étoient froides. Le vingt-ſept au matin, le

pouls reprit quelque vigueur, & la connoiſſance revint; mais la gangrène gagnant toujours, l'enfant mourut à 11 heures, le trente-cinquième jour de ſes morſures.

La gangrène obſervée par l'ouverture du cadavre du petit Trepin, avoit produit les ravages ſuivans. Toute la partie externe de la joue gauche, depuis l'angle de la mâchoire, étoit gangrénée; toutes les gencives étoient détruites; le bord alvéolaire ſupérieur, & toute la mâchoire inférieure du même côté, étoient dénudés; la partie interne des lèvres étoit gangrénée, & la gangrène s'étendoit vers la partie interne de la joue gauche; toutes les dents étoient tombées; les bords alvéolaires étoient cariés; la moitié gauche de la langue étoit gangrénée, depuis ſa baſe juſqu'à ſa pointe; l'amygdale droite & le voile du palais du même côté étoient gangrénés; le pharynx étoit d'un rouge livide; le larynx étoit dans ſon état à peu près naturel: du reſte, nous n'avons rien obſervé de plus dans ce ſujet.

IIIe. OBSERVATION.

Le nommé Gervais Briquet, enfant de 12 ans, petit, mais fort, muſculeux, vif, gai, ſpirituel, & jouiſſant d'une bonne ſanté, avoit été mordu au viſage : il avoit 1°. une plaie tranſverſale d'un pouce & demi de longueur à la joue gauche, placée à un travers de doigt au-deſſous de l'oreille. (Cette plaie avoit été dilatée par M. le Prieur de la Charité, pour réunir deux morſures peu éloignées l'une de l'autre, & qui formoient un ſinus.) 2°. Une déchirure d'un pouce de longueur à la même joue, ſituée à deux travers de doigts de la commiſſure des lèvres; l'inciſion & la déchirure furent panſées avec un digeſtif animé. On commença ſon traitement le premier février, par une purgation le matin ; & le ſoir on lui donna une friction d'un gros de pommade, un lavement, & douze grains de la maſſe du bol : la ſuppuration commençoit à s'établir ; la purgation fit peu d'effet : il ſe porta très-bien le lendemain, & prit ſeulement demi-gros de pommade le même bol, & la tiſane de rhue. Le troiſième au jour matin, le

pouls étoit enfoncé, l'enfant avoit mal dormi & rêvé; il eut deux ſelles : je lui fis faire une friction avec deux ſcrupules d'onguent mercuriel; il prit auſſi un bol & un lavement. Le quatre il dormit mieux, mais le pouls étoit le même; il avoit eu trois ſelles pendant la nuit, ce qui me fit ſuſpendre la friction ce jour-là; &, comme je ſoupçonnai qu'il avoit eu des coliques, je lui fis prendre un lavement de graine de lin & le bol : il eut encore dans la journée pluſieurs évacuations, & je fus informé qu'il ſe plaignoit du ventre, ce dont il ne voulut pas convenir avec moi, dans la crainte d'être mis à la diète. Le cinq, il ſe plaignit de quelques douleurs de ventre; le pouls étoit cependant meilleur, les urines étoient très-abondantes, & il n'eut que trois ſelles : j'ordonnai une tiſane mucilagineuſe & adouciſſante, à laquelle je fis ajouter quelques feuilles de rhue, un lavement de graine de lin, & une friction de deux ſcrupules. Le pouls étoit bon le ſix, & les urines continuèrent à être abondantes juſqu'au 9; le pouls fut aſſez vif, juſqu'à cette époque, excepté le ſix où il y eut huit ſelles; elles ſe modérèrent à trois ou quatre

chaque jour. Le dix le pouls devint réglé, le malade n'eut plus qu'une selle chaque jour, dormit bien; la langue commença à se charger, & les gencives parurent se gorger; les plaies suppuroient peu, & on fut obligé de les toucher le douze avec la pierre infernale, pour détruire les bourgeons charnus qui commençoient à former la cicatrice. Le malade resta dans le même état jusqu'au dix-huit, excepté le quatorze & le quinze où le pouls fut plus élevé: quoique les gencives fussent gorgées, je lui fis prendre tous les jours le bol à la dose de seize grains, un gros d'onguent mercuriel en friction, & le lavement composé de trois onces d'oxymel & d'eau; je continuai la même tisane, à la différence près que j'augmentai la dose de la rhue. Je suspendis les frictions le dix-sept, la bouche étant humectée, la langue très-chargée, l'appétit diminué, & l'odeur de la bouche annonçant l'effet du mercure. Le dix-huit, les urines devinrent abondantes, elles le furent encore davantage le dix-neuf; ce jour-là le pouls fut plus élevé. Le vingt-un, il se déclara une vraie salivation, légère à la vérité; je purgeai le malade avec de

manne ℥ ij, de follicules & de ſel végétal ʒ j. La purgation procura quatre évacuations : la ſalivation continua les vingt-deux & ving-trois ; je réitérai la même purgation, qui lui procura cinq ſelles. Le vingt-quatre la ſalivation exiſtant encore, quoique moindre, je le purgeai une troiſième fois le vingt-cinq ; il eut dix évacuations. Pendant tout ce temps il étoit dans le meilleur état : le pouls étoit bon, ainſi que le ſommeil : je recommençai les bols le vingt-ſept, mais j'en retranchai le cinabre. La nuit du 29 février au premier mars, il eut des ſueurs abondantes : je ceſſai de lui adminiſtrer des remèdes. Le 6 mars les plaies ſuppurèrent toujours, mais la ſuppuration étoit peu abondante : on le tint à un régime adouciſſant juſqu'au dix-huit, où il ſortit de la Charité.

Le procès-verbal que nous avons dreſſé le 20 mars de l'état dans lequel nous avons trouvé les malades, dit que la cicatrice de la plaie du petit Briquet, qui étoit fermée du 17, paroiſſoit de bonne nature, & que le malade étoit dans le meilleur état : cet enfant depuis la fin de ſon traitement avoit pris un embonpoint conſidérable, &

étoit dans un état de vigueur très-marqué.

Le vendredi 24, à dix heures du matin, (le cinquante-huitième jour de ses morsures,) cet enfant étant à l'église sentit une impression très-vive, occasionnée par l'air qu'il aspiroit : son expression étoit qu'il *avoit un trou dans le nez par où entroit le vent*, & *que cela lui répondoit & lui battoit dans la tête & dans les tempes.* Sa mère fut obligée de lui couvrir la tête ; &, pour retourner chez lui, il marchoit à reculons, pour éviter la sensation qu'il éprouvoit en fendant l'air.

De retour à la maison, sa mère lui donna un verre de vin qu'il vomit peu de temps après avec des matières noires ; suivant son rapport, il mangea du riz qu'il dit avoir assez bien passé : quant à la boisson, il se plaignoit qu'elle lui faisoit lever le cœur ; il eut plusieurs évacuations ce jour-là, & dormit bien. Le samedi, il éprouva les mêmes sensations au moindre courant d'air ; son père vint dans l'après-midi avertir M. le Prieur de la Charité & M. le Blanc, que son enfant étoit incommodé. Aussitôt qu'ils s'y furent transportés, ils s'apperçurent que le moindre souffle lui

causoit de l'agitation & des tressaillemens considérables : ils lui présentèrent à boire ; l'enfant but avec la plus grande agitation, la déglutition étant très-difficile, & la respiration devenant entrecoupée : il se plaignit d'éprouver de la douleur, par le bruit des voitures & le tremblement qu'elles imprimoient à la maison. Il fut transporté à la Charité à neuf heures du soir : aussitôt M. le Prieur de la Charité appliqua le cautère actuel sur les cicatrices. Il a remarqué que la joue étoit gonflée ; mais, lui ayant demandé s'il avoit éprouvé quelque douleur à ses cicatrices les jours précédens, il a assuré n'avoir rien senti.

Après avoir employé sans aucun succès les narcotiques sur la femme Champion, les acides sur le sieur Gravant, qui est le sujet de la sixième observation, lorsque nous visitâmes les malades, pour constater leur état, lorsqu'ils sortirent des hôpitaux, nous étions convenus qu'en cas que les accidens de la rage se déclarassent sur Briquet, ou sur quelqu'autre malade, après avoir appliqué le cautère actuel sur les cicatrices, il faudroit tenter des médicamens qui favorisassent la sortie du virus par les sueurs. Les personnes de l'art avec qui nous avions

déterminé ce parti ayant délibéré entre elles, firent prendre toutes les trois heures dix ou douze gouttes d'eau de Luce dans quelques cuillerées de boiſſon, & continuèrent ainſi toute la nuit & le lendemain. L'enfant ſe leva quelques minutes le dimanche matin; il avoit eu une ſelle & uriné beaucoup; il avoit eu quelques ſueurs, avoit dormi aſſez bien, & conſervoit ſa gaieté. Lorſque j'arrivai l'après-midi, je le trouvai dans l'état ſuivant : il étoit au lit, & avoit une forte moiteur par toute l'habitude du corps ; le viſage étoit rouge ; en ſoufflant de très-loin de ſon côté, il pouſſoit des ſanglots, ſon viſage s'enflammoit, & on obſervoit des ſpaſmes dans toute ſa phyſionomie. Le pouls étoit peu dur, mais fort irrégulier; en lui préſentant à boire, l'approche du liquide lui cauſoit de la ſuffocation, & la déglutition étoit très-pénible : la parole étoit entrecoupée de ſanglots, & il diſoit ſentir remuer ſa peau ; mais cette ſenſation n'étoit ſenſible que pour lui.

Ce même état ſe ſoutint toute la ſoirée ; quelquefois la moiteur devenoit une ſueur légère, quelquefois la peau ſe ſéchoit : alors elle étoit ardente ; mais

on obſervoit des changements ſubits, & il n'étoit pas une demi-heure dans le même état. Vers les onze heures du ſoir il s'endormit; ſon ſommeil étoit aſſez tranquille, mais il étoit aiſément interrompu, & le réveil étoit accompagné de mouvemens ſpaſmodiques, ſur-tout dans les muſcles de la face & dans ceux de la reſpiration. Je lui fis continuer l'alkali volatil; il avoit pour ce médicament une ſi grande répugnance, qu'il ne vouloit plus rien prendre, dans la crainte que l'on n'en mît dans ſa boiſſon.

Le lundi matin, (c'étoit la fin du troiſième jour de l'accès,) je trouvai le malade aſſez tranquille, mais auſſi ſenſible à l'impreſſion de l'air, avec les mêmes difficultés d'avaler; le pouls étoit convulſif, & il avoit à peine de la moiteur à ſept heures; il eut une ſelle; il ſe plaignit de ſentir quelque choſe courir dans ſon dos & dans ſes bras; il diſoit que ce qu'il ſentoit, montoit & deſcendoit continuellement: il éprouvoit auſſi quelquefois la même ſenſation dans la tête & dans le temples, quelquefois il n'en ſentoit dans aucune partie; ſon pouls vers cette heure étoit mou, le malade avoit beau-

coup de force, & l'horreur à la vue de la boiſſon étoit moindre.

Je lui fis prendre un bain chaud, dans lequel il reſta trois quarts d'heure: comme il ſe plaignit alors d'y éprouver du froid, on l'en ſortit, on le coucha après avoir baſſiné ſon lit, & auſſitôt on lui fit prendre deux cuillerées d'un mélange compoſé d'eaux de chardon-béni & de fleurs d'oranges, de chaque ℥ ij, de ſirop de ſtœchas ℥ j, de teinture de vanille ʒ j, d'eſprit vol. aromat. huil. ʒ j, & peu après un bouillon. A peine fut-il au lit, qu'il ſe déclara une ſueur aſſez forte; il eut un peu de ſommeil, mais fut agité à ſon réveil: il conſervoit aſſez de force, & buvoit avec la même difficulté. Il reſta dans le même état pendant toute la journée, & éprouva de très-légers frémiſſemens, urina abondamment, ſua beaucoup, reſſentit quelques douleurs dans le ventre, & dormit par intervalles; je continuai l'uſage de la même mixture par cuillerées, que l'on rapprochoit plus ou moins, ſelon les circonſtances. Il prit un ſecond bain à ſept heures du ſoir: on profita d'un moment où la ſueur l'avoit quitté, & où il falloit le changer; le plus léger mouvement qu'im-

primoit la moindre agitation à l'air l'incommodoit beaucoup ; la vapeur de l'eau du bain réveilloit les ſpaſmes, on la détourna. A peine y fut-il une demi-heure, qu'il ſe plaignit de douleurs de ventre, & qu'il étoit prêt à ſe trouver mal ; auſſi-tôt on le ſortit de l'eau, en l'en retirant il étoit comme une maſſe, n'avoit plus de force, & ne pouvoit plus s'aider : le pouls étoit miſérable & convulſif ; la ſenſibilité à l'impreſſion de l'air étoit la même. Après l'avoir couché, on lui fit prendre deux cuillerées de la potion & un bouillon ; en buvant il éprouva beaucoup de ſpaſmes ; peu après la ſueur ſe déclara, & il s'endormit. Les eſchares du cautère actuel n'étoient pas encore détachées ; on les panſoit avec le ſuppuratif, & l'on faiſoit dans les environs une forte friction de deux gros de pommade mercurielle. La ſueur continua pendant toute la ſoirée ; le pouls ſe développa & devint plus réglé. Il dormit beaucoup pendant la nuit, but abondamment avec la même difficulté, mais avec moins d'horreur ; la ſueur continua. Le mardi de grand matin, le pouls étoit petit, mou, & irrégulier : il ſe plaignit vers les ſept heures, de

douleurs dans la cuiſſe gauche, & d'une douleur piquante dans le talon ; il avoit une agitation conſidérable ; le viſage étoit enflammé, la ſenſibilité étoit la même ; la déglutition étoit plus facile. Il prenoit pour boiſſon une infuſion de *Gallium Luteum*, édulcorée avec un peu de ſirop de vinaigre : c'étoit la ſeule boiſſon qu'il voulût prendre, encore fut-on obligé par la ſuite de retrancher le *Gallium*. La douleur quitta la cuiſſe, & ſe jeta ſur les bras qu'il ne lui fut plus poſſible de remuer, ainſi que les jambes, & qui furent de ce moment preſque paralyſés. La ſueur continua ; il ſommeilla un peu dans la matinée, urina beaucoup ; la ſenſibilité étoit la même. Vers les dix heures, l'agitation recommença, la reſpiration redevint plus entrecoupée, mais la déglutition étoit plus facile. A cette agitation ſuccéda un abattement conſidérable, pendant lequel le pouls étoit très-petit, & à peine ſenſible. Vers midi la déglutition devint encore plus facile, & le malade demanda à boire : il lui ſurvint des douleurs dans le cou ; je lui fis prendre toutes les trois heures un bol compoſé avec le camphre & le nitre. Il ſe déclara vers une heure

un crachement fréquent ; ce qu'il rendoit étoit une ſalive écumeuſe : cette ſputation ne dura pas plus d'une heure, & s'arrêta tout-à-coup : les ſueurs & les urines continuèrent à être abondantes pendant toute la journée ; le pouls étoit tantôt plus foible ; tantôt plus fort, & toujours convulſif ; & l'immobilité des bras & des jambes étoit toujours la même. L'extrême ſenſibilité de cet enfant, augmentée par tous les objets extérieurs, me fit naître l'idée d'examiner quelle ſeroit ſur lui l'impreſſion de l'harmonie : on joua de la guitare près de lui ; le ſon de cet inſtrument ne lui donna aucuns ſpaſmes ; au contraire, l'attention qu'il prêtoit en écoutant, ſembla les ſuſpendre, & le pouls, qui étoit élevé auparavant, devint plus foible, & en même temps plus réglé. Les ſueurs & les urines qui étoient toujours abondantes, causèrent de l'altération au malade qui demandoit ſouvent à boire, & qui buvoit aſſez facilement, quoique toujours avec des ſanglots : on le changea de lit le ſoir, mais il ne put s'aider aucunement des extrémités. A peine fut-il couché, que les ſueurs & les urines reprirent leur cours avec abondance. Le pouls

vers les neuf heures du ſoir s'éleva ; & la fièvre à onze étoit forte ; il éprouvoit toujours la même ſenſibilité à l'agitation de l'air, & ſe plaignoit beaucoup.

La fièvre dura pendant toute la nuit ; il ſommeilla peu, rêva, & parla beaucoup ; il eut quelques douleurs à l'eſtomac, ſua beaucoup, urina fréquemment, & rendit une quantité conſidérable de vents ; il n'eut pas de ſelles.

Le mercredi matin il finiſſoit ſon cinquième jour ; la fièvre avoit preſque ceſſé, la ſenſibilité étoit toujours très-grande, la déglutition étoit encore plus facile, & le malade avoit de la gaieté. Cet enfant, qui avoit beaucoup de douceur dans le caractère & beaucoup d'enjouement, ſourioit à tout ce que l'on diſoit pour l'égayer ; nous avons conſtamment obſervé que ſon rire avoit quelque choſe de convulſif, & qu'il étoit réellement ſardonique. Il éprouva une douleur au jarret ; du reſte il ne ſentoit du mal nulle part. Il rendoit toujours beaucoup de vents : le pouls étoit réglé ; il demandoit à boire, avaloit plus facilement, mais il éprouvoit encore des ſpaſmes lorſqu'il prenoit la boiſſon, &

la parole étoit toujours entrecoupée de ſanglots. La ſueur continua toute la matinée ; la douleur du jarret diſparut, les accidens diminuèrent, mais il étoit comme une maſſe & immobile ; le mieux ſe ſoutenant pendant toute la journée, il ſentit encore courir dans ſes jambes & ſes talons, & les urines étoient toujours abondantes. Vers le ſoir la fièvre commença à s'élever avec une grande chaleur ; on retrancha la teinture de vanille de ſa mixture : la fièvre fut aſſez forte pendant toute la nuit ; il fut très-agité, ſua beaucoup, eut de l'altération, but abondamment, & preſque ſans difficulté ; pendant cet accès de fièvre, la ſenſibilité à l'impreſſion de l'air extérieur étoit plus grande : la nuit ſe paſſa dans cet état, ſans que le malade pût dormir.

Le jeudi matin il avoit encore de la fièvre, mais elle étoit beaucoup moindre ; la ſuppuration des plaies étoit bien établie, & on continuoit les frictions locales. La ſueur avoit une odeur forte & particulière ; il reçut un lavement qui le fit évacuer beaucoup, & après lequel il dormit un peu : il urinoit copieuſement & fréquemment : les ſueurs furent médiocres dans la ma-

tinée; il éprouva des douleurs dans les jambes, & se plaignit de picotemens dans les talons. Son état étoit réellement meilleur en tout : la senſibilité, quoique très-grande, étoit moindre; la suffocation, lorſqu'on approchoit la boiſſon, étoit ſenſiblement diminuée; la déglutition ſe ſoutenoit aſſez libre, & le mouvement des mains paroiſſoit un peu revenu. Il eut encore vers la fin de la matinée un crachement de ſalive mouſſeuſe, qui dura peu : il évacua quatre fois dans la journée; ſon pouls fut plus fort & plus réglé; il s'endormit à pluſieurs repriſes, & rendoit toujours une quantité ſurprenante de vents. Vers le ſoir la peau étoit plus moite; vers les neuf heures le viſage devint plus rouge, la ſenſibilité plus grande, l'agitation en buvant augmenta un peu, & l'altération recommença avec un accès de fièvre qui fut aſſez violent. Vers les onze heures la ſueur recommença, il ſe plaignit de ſentir courir dans ſes bras & dans ſes jambes; il rendoit toujours beaucoup de vents, & la ſenſibilité augmenta, ainſi que la difficulté de la déglutition, quoique cependant à cet inſtant elle fût ſenſiblement beaucoup moins grande

que les jours précédens ; il ſanglotoit toujours en parlant ; la fièvre continua pendant toute la nuit, & il n'en avoit preſque plus à huit heures.

Le vendredi matin il eut un ſommeil très-agité & interrompu, & ſua beaucoup ; tous les accidens parurent avoir diminué d'intenſité. Quand l'accès fut fini, le malade eut une ſelle, & ſe plaignit encore des mêmes douleurs dans les jambes & dans les bras où il ſentoit courir, & des mêmes picotemens dans les talons : il eut encore pluſieurs ſelles dans la journée ; les urines & les ſueurs furent fréquentes & abondantes, & il parut une éruption miliaire : la ſenſibilité à l'impreſſion de l'air diminua ; l'agitation qui lui étoit imprimée par le mouvement que l'on faiſoit autour de lui, ne lui produiſoit plus aucun effet, mais le ſouffle d'une perſonne qui étoit au pied de ſon lit, dirigé vers lui, excitoit encore des ſpaſmes, & lui cauſoit la ſuffocation : la parole étoit moins entrecoupée de ſanglots, & la déglutition étoit facile ; on ſuſpendit tout médicament, dont on avoit déja modéré les doſes, & on tint le malade à la boiſſon. Il lui ſurvint un accès de

fièvre vers les ſept heures du ſoir, qui fut aſſez fort, juſqu'au milieu de la nuit, & qui fut accompagné d'agitation & de rêves; l'éruption ſe ſoutint.

Le ſamedi matin, vers la fin de ſon huit, le meilleur état continuoit; il buvoit beaucoup & facilement; les ſueurs & les urines étoient abondantes; la main gauche faiſoit quelques mouvemens, mais il éprouvoit toujours des picotemens dans les jambes & les talons: il eut une ſelle dans la journée, & quelques petits boutons de l'éruption commençoient à blanchir. On obſerva un aphthe à la langue, un autre à l'intérieur de la lèvre inférieure, & les gencives étoient un peu gorgées; le pouls varioit beaucoup, étoit tantôt foible, tantôt plus fort, mais aſſez développé, quoique la fièvre depuis le commencement de l'éruption ait toujours ſubſiſté, & qu'il n'y ait pas eu d'intermittence parfaite entre les accès. Vers le ſoir la fièvre augmenta & fut aſſez forte; la ſueur l'accompagna, & les accidens ordinaires prirent plus d'intenſité.

Le dimanche matin, vers la fin du neuvième, le malade avoit encore une fièvre aſſez forte, l'éruption mi-

liaire s'étoit bien ſoutenue ; il avoit peu dormi, & avoit eu quelques grincemens de dents ; la déglutition étoit moins pénible ; la ſenſibilité étoit la même que la nuit précédente ; la parole & la reſpiration étoient très-entrecoupées de ſanglots, & ces deux accidens augmentoient viſiblement, lorſqu'on lui préſentoit à boire, ou qu'il ſentoit quelque agitation dans l'air. Cet état ſe ſoutint le même pendant toute la matinée & une partie de l'après-midi : la langue n'étoit pas chargée, & étoit aſſez humectée. Vers les cinq heures du ſoir, la déglutition devint plus pénible ; la tête qui avoit toujours été préſente ſe dérangea, & il commença à délirer ; il ſurvint des convulſions qui occupèrent tous les muſcles de la face & des yeux. Ce délire ne fut pas abſolument continu, & il eut quelques inſtans de préſence d'eſprit ; il n'expectora pas, mais les muſcles de la bouche, la langue & les lèvres exprimoient hors de la bouche une écume qu'il ne rejetoit pas, mais qui reſtoit ſur les lèvres : les yeux avoient un mouvement convulſif qui les portoit à gauche & à droite ; & dans une forte criſe qu'il éprouva vers

les dix heures, ils reftèrent pendant quinze minutes fixes, avec un mouvement d'ofcillation léger : cet état continua pendant toute la nuit, la déglutition étant prefque impoffible : les grincemens de dents étoient fréquens & confidérables ; il eut des fueurs ; l'éruption paroiffoit la même.

Vers les cinq heures du matin, le lundi, il vomit à trois reprifes différentes des matières brunes & noires en très-grande quantité, après s'être plaint un peu auparavant de douleurs confidérables dans les bras & dans les jarrets. La première fois qu'il vomit, il pouffa le flot des matières avec force jufqu'au pied de fon lit, & il rendoit toujours une quantité furprenante de vents ; le pouls étoit très-précipité, dur, & fort ; le vifage enflammé ; les convulfions de la face étoient très-violentes, ainfi que les grincemens de dents. Cet état continua jufqu'à fix heures & demie, où le pouls, après cinq ou fix pulfations fortes & plus éloignées, ne battit plus ; en même temps le vifage pâlit, & tout mouvement ceffa. Il mourut à la fin du dixième jour de l'attaque, & le foixante-huitième de fes morfures.

Il faut obſerver que dans cet enfant, la ſenſibilité morale s'accrut en proportion que celle de ſes organes, & que l'eſprit, pendant toute cette maladie, avoit éprouvé un développement très-marqué.

L'ouverture du cadavre du petit Briquet, faite le mardi matin 4 avril, nous a préſenté l'état ſuivant. La bouche étoit aſſez sèche, ainſi que l'arrière-bouche, & il n'y avoit nul ſigne d'inflammation dans ces parties; l'œſophage & le pharynx, le larynx & la trachée-artère étoient dans l'état naturel; les poumons étoient un peu affaiſſés, & conſervoient leur couleur naturelle; le cœur étoit très-ſain, les oreillettes étoient un peu gorgées, & le ſang de toutes ces parties étoit aſſez fluide & noir; le péricarde & la cavité de la poitrine ne contenoient aucune ſéroſité, ainſi que la cavité du bas-ventre où les viſcères étoient à ſec; le foie étoit dans ſon état naturel, ainſi que la rate, les reins & le pancréas, ſoit pour leur couleur, leur volume, ſoit pour leur conſiſtance; l'eſtomac & les inteſtins grêles contenoient une aſſez grande quantité d'un fluide viſqueux & brun approchant du noir: nous y

avons trouvé des vers lombricaux au nombre de quatorze, ſavoir, un dans l'eſtomac, & les autres dans les inteſtins grêles; les gros inteſtins ne contenoient rien: la veſſie étoit racornie & dans un état de criſpation conſidérable: l'ouverture de la tête ne nous a préſenté rien autre choſe, ſi ce n'eſt le cerveau d'une conſiſtance aſſez dure; il n'y avoit aucun engorgement ſanguin, ni dans ſa ſubſtance, ni dans ſes plexus, ni dans ſes membranes: ſes ventricules ne contenoient aucune ſéroſité; le cervelet étoit dans ſon état naturel.

IIe. GENRE DE LA Ire. CLASSE

Des Malades qui ont été mordus à nu en d'autres parties que le viſage.

Ire. OBSERVATION.

JEAN-BAPTISTE Cailleux, âgé de 15 ans, petit, très-peu formé, d'un tempérament phlegmatique, d'une conſtitution lâche & d'un caractère triſte, avoit été mordu en deux endroits de la main droite, au milieu de ſa face externe. Ces deux morſures formoient un

ſinus;

ſinus ; elles furent réunies en une ſeule par une inciſion : il avoit de plus une déchirure ſur le pouce de la même main, & trois marques de dents à la jointure du pouce avec le métacarpe, ſur laquelle il s'étoit formé de petites croûtes. Il entra à la Charité le 30 de janvier.

A ſon arrivée dans l'hôpital, on dilata l'ouverture du ſinus qu'il avoit à la main, & on rappela la ſuppuration aux autres plaies : on appliqua un véſicatoire, dans l'endroit où l'impreſſion des dents étoit marquée par des croûtes, & il fut purgé le premier février. On lui adminiſtra les trois premiers jours un gros de pommade mercurielle, une demi-doſe du bol & un lavement ; le pouls étoit bon, le ſommeil paiſible, & il eut chaque jour une évacuation. Vers la fin du troiſième jour la main ſe dégonfla : le quatrième il s'établit une ſuppuration ſanieuſe & abondante ; il éprouva du mal-aiſe, eut quatre ſelles. On ſuſpendit la friction le 5 ; il eut un mauvais ſommeil, la fièvre ſurvint, le mal-aiſe augmenta, la foibleſſe étoit très grande ; il n'eut point de ſelles : lors du panſement il s'évanouit. Quelques douleurs d'entrailles me déterminèrent à ajouter le riz à ſa tiſane, &

diminuer la doſe de rhue : le ſoir il fut un peu mieux, la fièvre étoit moindre, il n'avoit pas d'appétit, la langue étoit un peu chargée ; la nuit ſuivante il dormit fort mal, le pouls étoit fiévreux, la foibleſſe conſidérable ; il avoit eu une évacuation la veille ; il en eut encore une dans la journée : il ſentoit des bouffées de chaleur momentanées, éprouvoit de petites ſueurs, & étoit fort triſte. Je lui avois fait donner la veille une friction d'un gros; il en reçut une le 6, & prit la demi-doſe du bol.

Le 7 le pouls étoit encore fiévreux & très-foible; il n'avoit pas dormi ; il éprouva quelques coliques, l'abattement étoit conſidérable; la langue étoit pâteuſe & ſale : je lui ordonnai huit grains d'ipécacuanha, & de l'eau de veau pour boiſſon. Ce médicament procura deux vomiſſemens ; il eût pluſieurs évacuations ſanguinolentes, qui furent calmées par un lavement émollient. Le ſoir la langue parut aſſez nettoyée : il eut encore une ſelle ſanguinolente pendant la nuit, mais ſans colique : il ne ne dormit point; le ventre étoit ſouple : le lendemain il vomit ſa boiſſon ; le pouls étoit fiévreux & foible ; le malade étoit dans le plus grand abatte-

ment. Il étoit plongé dans la trifteffe la plus profonde : je lui fis prendre une taffe d'infufion de tilleul, à laquelle je fis ajouter dix gouttes d'eau de Luce : je prefcrivis pour la journée une boiffon légérement acidulée. On lui fit une friction d'un gros ; il prit la demi-dofe du bol, & deux lavemens émolliens : il eut quatre felles fans colique dans fa journée, & le foir le pouls étoit moins fiévreux, il avoit plus de force, moins de dégoût, & ne vomit plus fa boiffon. La nuit fuivante fut affez bonne ; il n'eut qu'une felle ; le pouls étoit plus fort & moins fiévreux, & le matin il avoit une légère fueur : il prit encore fa même infufion avec l'eau de Luce, & les mêmes médicamens que la journée précédente : on raviva les plaies qui fuppuroient à peine. Vers midi la langueur, la foibleffe, le malaife augmentèrent un peu, & il eut quelques coliques paffagères ; il eut deux felles dans la journée, & fon état fe foutint le même ; je lui fis prendre huit gouttes d'eau de Luce dans de l'eau rougie, ce qui lui procura une fueur d'une heure, à la fuite de laquelle il s'endormit, & le pouls fe releva. La nuit fut bonne ; il avoit moins de foi-

bleſſe : le matin il eut une ſelle, & vomit encore ſa boiſſon : il ſe plaignit qu'elle lui peſoit ſur l'eſtomac ; je lui fis prendre le matin la même doſe d'eau de Luce dans le vin comme la veille, & je preſcrivis la friction & le bol comme les jours précédens : le ſoir le pouls étoit fiévreux ; le malade éprouva encore de la foibleſſe, & ne ſe ſentoit aucun appétit. La nuit du 10 au 11 fut bonne ; le malade étoit dans le même état que la veille au ſoir, quoique le vomiſſement fût ceſſé ; il prit les mêmes remèdes : le ſoir il vomit un peu de ſoupe qu'on lui donna. La nuit ſuivante il dormit, eut quelques ſueurs, & le matin il étoit mieux : il prit dans la journée trois bols compoſés chacun avec un grain d'ipécacuanha, ſix grains de rhubarbe, quatre grains de ſel d'abſinthe, & ſuffiſante quantité de conſerve de roſes : la langue étoit chargée ; il eut une ſelle, il ne vomit pas, & le ſoir l'abattement fut conſidérable, ainſi que la foibleſſe du pouls. Le lendemain 13, il fut purgé avec une once & demie de manne, quatre onces de caſſe en bâton, un gros de ſel végétal dans une décoction de vingt grains d'ipécacuanha concaſ-

sé : cette purgation procura dix évacuations. Depuis ce moment le pouls devint meilleur. Les frictions furent continuées les 14, 15 & 16, pendant lesquels le malade reprit des forces, dormit bien, & eut tous les jours deux ou trois évacuations ; le pouls se développa, & devint naturel & réglé ; l'appétit reparut, & le malade étoit plus gai : on continua le bol & les lavemens pendant ces trois jours. Le 17, les gencives étant gorgées, il ne prit que sa tisane qu'il continua le dix-huitième jour, dans lequel une légère salivation commença. Le 19 il reçut une friction d'un gros ; m'étant apperçu le 20 que la langue se chargeoit de nouveau, que la salivation continuoit, & qu'il y avoit quelques aphthes dans la bouche, je lui fis prendre un lavement avec la casse & le cristal minéral qui lui produisit quatre selles, & le surlendemain il prit un minoratif composé d'une once & demie de manne, d'un gros de follicules, & d'un gros de sel végétal ; il évacua huit fois par l'effet de ce minoratif, & il continua à se bien porter. Le 25, on lui réitéra la même purgation qui l'évacua cinq fois : le 26 il se reposa ; & je lui

fis continuer, depuis le 27 jusqu'au 34, l'usage du bol antispasmodique, duquel j'avois retranché le cinabre.

Les plaies ont toujours très-peu suppuré; cependant elles ont été tenues ouvertes jusqu'au 18 de mars, c'est-à-dire, 52 jours, à dater du moment de ses morsures.

On a appliqué un digestif animé avec la poudre de cantharides, pour s'opposer à la cicatrice : lorsqu'elle se formoit malgré son usage, on la détruisoit avec la pierre infernale. On a fait des frictions locales, toutes les fois que l'on a jugé que le mercure pouvoit être administré, sans nuire à l'état du malade.

Il paroît que chez ce malade la tristesse tenoit beaucoup de l'inquiétude qu'il avoit eu sur son état, pendant tout le temps de son traitement, ainsi que l'on peut s'en convaincre par les propos qu'il me tint à mon départ de Senlis. Il me dit qu'il croyoit à cette heure qu'il ne mourroit pas. Je lui demandai s'il avoit craint quelque danger, & il m'assura qu'il avoit été bien persuadé qu'il devoit mourir de son accident, mais que pour le présent il étoit tranquille.

Le procès-verbal de visite faite le 20

mars, atteſte qu'il jouit de la plus parfaite ſanté, & que ſa plaie eſt cicatriſée.

IIe. OBSERVATION.

Nicolas Dreux, âgé de 46 ans, d'une taille au-deſſus de la moyenne, uſé par le travail, maigre, mou, lâche & ſans force, avoit à la partie externe de la main droite trois morſures, une quatrième à l'articulation de la première phalange avec la ſeconde du doigt annulaire, & une cinquième au petit doigt de la même main. Il entra à la Charité le premier février, cinq jours après avoir été mordu : je lui fis auſſitôt appliquer un emplâtre véſicatoire ſur les morſures où il n'y avoit que des croûtes, & un digeſtif animé ſur celles qui avoient tendance à ſe fermer ; je preſcrivis pour le ſoir deux gros d'onguent mercuriel en friction, la doſe entière du bol, & un lavement avec l'oxymel : le véſicatoire rouvrit les plaies ; la friction ne fut que d'un gros le ſecond jour, & de deux gros le troiſième. Le malade n'éprouva rien de remarquable juſques vers l'après-midi, où il eut huit ſelles, & où le pouls devint très-concentré : les évacuations furent encore

fréquentes la nuit ſuivante, & accompagnées de colique : le matin le pouls étoit bon ; je lui fis prendre de l'eau de riz, dans laquelle je fis ajouter par pinte une once de ſucre, une demi-once de gomme arabique, une demi-once de ſirop diacode. Les douleurs & les ſelles diminuèrent : il y avoit le ſoir de l'altération ; le pouls étoit aſſez bon : le lendemain matin il fut petit & concentré ; il y eut encore pluſieurs ſelles, avec moins de douleurs ; elles ceſſèrent entièrement le ſoir. Je preſcrivis pour le lendemain 12 grains d'ipécacuanha, & enſuite un minoratif compoſé avec de manne, de caſſe, deux onces de chacune. Les évacuations furent médiocres ; il n'y eut point de colique : le ſoir on lui fit une friction d'un gros ; on lui donna le bol & un lavement ſimple : la ſoirée ſe paſſa bien, ainſi que la nuit qui fut bonne. Le lendemain, qui étoit le 7, il eut trois évacuations, ſans colique ; on lui adminiſtra une friction de deux gros : le ſoir le pouls étoit enfoncé ; il eut dix ſelles, & les urines furent abondantes : je lui preſcrivis une demi-doſe du bol avec demi-gros de diaſcordium. Les évacuations furent de même le 8 ; elles

cessèrent pendant la nuit, qui fut très-bonne : j'ordonnai l'eau de riz avec les feuilles de rhue ; le pouls étoit vif. Le 9 il devint plus foible, mais réglé : le malade n'avoit pas dormi, & les selles recommencèrent, quoique sans colique : on revint à l'usage de la tisane mucilagineuse calmante, qui suspendit les évacuations : je prescrivis le même bol. Le mieux continua le 10. Pendant ces trois jours le même régime fut observé, & le malade reçut chaque jour une friction de deux gros d'onguent mercuriel : je substituai la thériaque au diascordium, à raison de la foiblesse ; les urines étoient toujours abondantes. Pendant les deux jours suivans je réduisis les frictions à un gros & demi ; la langue étoit chargée, & les gencives étoient gorgées : on les cessa pendant deux jours, continuant le même régime, parce que le dévoiement revint de nouveau ; cependant le pouls fut toujours réglé. Le 15 le dévoiement cessa : je fis donner la friction à la dose d'un gros & demi ; il parut quelques aphthes à la partie interne de la lèvre supérieure : on continua la tisane adoucissante, sans sirop diacode, jusqu'à la fin du traitement, & la thériaque avec demi-dose du

bol. Il reçut encore une friction le 16e. jour, où il eut sept évacuations. La salivation commença le 17, & continua jusqu'au 20, où il fut purgé avec un minoratif composé de deux onces & demie de manne, & de six gros de catholicum double. La purgation n'opérant pas, je lui fis prendre un lavement fait avec quatre onces de miel mercurial, & un gros de cristal minéral qui l'évacua trois fois. Le surlendemain je le purgeai avec deux onces de manne, un gros & demi de follicules de séné, & autant de sel végétal : cette purgation opéra doucement, mais il tomba dans un état de foiblesse & de dégoût considérable qui dura jusqu'au 26, où il commença à pouvoir reprendre quelques alimens, & où les forces revinrent un peu : je lui fis prendre des gelées, & quelques cuillerées de vin de Rota ; je suspendis tout médicament ; il dormit peu, & le pouls étoit très-mou & lâche, d'une lenteur à ne pas avoir plus de 50 pulsations par minute : chaque jour il avoit une selle ou deux ; pendant tout son traitement les urines furent abondantes. Il étoit en assez bon état le 29 : je fis recommencer l'usage du bol ; le

33e. jour le dévoiement reprit sans colique, & dura toute la journée du lendemain; un gros de diascordium le tranquillisa pendant les nuits; il fut pendant ces deux jours d'une foiblesse qui me fit craindre qu'il ne retombât dans le même état d'où il venoit de sortir, ce qui me fit cesser tout médicament, & il fut mis à un régime adoucissant. Pendant tout le traitement les plaies ont peu suppuré, malgré tous les moyens qu'on a employés: la cicatrice a été formée le 19 mars, 53 jours après la morsure. Le procès-verbal de sortie annonce qu'il jouit de la meilleure santé, quoique la veille il eût fait excès de vin: la plaie étoit cicatrisée depuis 24 heures.

IIIe. Observation.

La femme de Jacques-François Brié, âgée de 48 ans, d'un tempérament robuste & d'une bonne santé, sèche & usée par le travail, avoit à la partie externe de la main gauche trois coups de dents, & deux à la partie interne du même poignet. Ces morsures étoient marquées par de petites croûtes très-sèches.

Elle entra à l'hôtel-Dieu le premier

février au soir ; on lui appliqua auſſitôt un emplâtre véſicatoire ſur ſes morſures : je lui ordonnai le bol, un lavement laxatif, & une purgation pour le lendemain. Le véſicatoire mordit bien ; elle eut neuf évacuations à la ſuite de ſa purgation : le pouls fut toujours réglé & dans l'état naturel juſqu'au 4ᵉ. où il devint un peu vif, & où elle eut une légère ſueur. Le 5 le pouls étoit dans le même état de viteſſe, & les urines furent abondantes juſqu'a u 8 ; elle reçut chaque jour une friction de deux gros : le 8 on réduiſit les frictions à un gros, parce qu'il ſurvint de légères coliques. Les urines furent moins abondantes, les coliques ceſſèrent vers le ſoir, & le 9 les urines reprirent leur cours : on continua la tiſane mucilagineuſe, à laquelle je fis ajouter la rhue, & les frictions furent recommencées : la doſe en fut de deux gros ce jour-là, mais le lendemain les gencives devinrent douloureuſes ; le pouls fut plus élevé, il y eut quelques douleurs d'eſtomac ; la langue ſe chargea, ce qui me fit réduire la doſe de l'onguent mercuriel à un gros juſqu'au 14ᵉ. jour, où, m'étant apperçu que la bouche étoit très-humectée, qu'il y

avoit des aphthes à l'intérieur des lèvres, & un commencement de salivation, je fis cesser les frictions; elle prit tous les jours le bol & des lavemens émolliens, & il y eut chaque jour trois ou quatre selles accompagnées de légères sensations de colique; le pouls, qui avoit presque toujours été élevé, devint dur le 15, & les règles parurent; elles continuèrent du 15 au 19. Pendant ce temps il y eut chaque jour cinq ou six selles avec un peu de colique, & une salivation un peu plus marquée qui diminua le 20, à la cessation des règles. La dureté du pouls disparut, lors de l'apparition du flux menstruel; & lorsqu'il cessa, le pouls n'étoit plus élevé, mais naturel & réglé. Le 20 elle fut purgée avec un gros & demi de follicules, un gros & demi de sel végétal, & deux onces de manne. Ce minoratif occasionna quelques coliques, qui cédèrent à un lavement émollient; les évacuations furent abondantes, & le 23 je la purgeai de nouveau avec deux onces de manne, demi-gros de follicules, autant de sel végétal, & demi-once de catholicum double: cette purgation produisit six selles, rappela l'appétit, & le lendemain les

aphthes parurent diminuées, ainsi que la salivation, & les urines furent très-abondantes. Le 26 je réitérai la même purgation ; il n'y avoit plus que très-peu de salivation : la malade, qui pendant presque tout son traitement dormit bien, étoit alors dans un très-bon état : je continuai le bol, dont je retranchai le cinabre, depuis le 27 jusqu'au 34, temps où la malade cessa tout médicament. Pendant cet intervalle elle reprit de l'embonpoint, & sa plaie qui suppura assez abondamment, quoiqu'elle se séchât quelquefois, étoit presque fermée, suivant le procès-verbal de visite fait le 54e. jour des morsures.

IVe. OBSERVATION.

Le sieur Gravant, commis à la recette des tailles, & dans la soixante-douzième année de son âge, d'une petite stature, maigre & délicat, naturellement triste, inquiet & mélancolique, avoit à la partie latérale interne de la main droite, à la racine du pouce, deux morsures, dont une oblongue assez profonde, & une autre dans la main. Dès le premier moment

de ſon accident, il ſe regarda comme un homme dévoué à la mort, & il effraya tous ſes compagnons d'infortune, lorſqu'il ſe rendit à la chambre du Conſeil. Juſqu'au moment où on commença ſon traitement, il avoit ſuivi un régime convenable à ſon état, & avoit pris des boiſſons délayantes. On ſaupoudra, dès le 31 janvier, les plaies avec la poudre de cantharides: on lui donna le premier février une friction de deux gros : comme il étoit naturellement reſſerré, il prit un lavement qui lui procura trois fortes évacuations ; à la ſeconde, il tomba en ſyncope : le ſoir il prit le bol ; le pouls étoit bon ; il ne dormit pas, ce qu'il attribua au froid de la ſaiſon. La nuit ſuivante il dormit : le lendemain matin il ſe plaignit de mauvais goût dans la bouche ; on lui preſcrivit une purgation compoſée d'un gros de follicules, d'un gros de ſel végétal, d'une once de manne, & de demi-once de ſirop de pommes. Cette purgation n'ayant pas opéré, quatre heures après l'avoir priſe, on lui donna un lavement qui détermina ſix évacuations : il éprouva dans la journée des bâillemens, & eut un peu de fièvre ; le ſoir

il reçut une friction d'un gros. La fièvre existoit encore le lendemain : il avoit peu dormi ; la main étoit gonflée : le soir il fut dans un meilleur état, ce qui détermina à lui faire faire une friction de deux gros. Le 4 il étoit sans fièvre, la nuit avoit été tranquille, quoiqu'il n'eût presque pas dormi : on continua comme la veille le bol, le lavement, & la friction. Le 5, même régime, en réduisant la dose de la friction à un gros & demi : il eut des urines très-abondantes, qui continuèrent le 6 & le 7 : on réduisit alors la dose de pommade à un gros, parce que l'odeur de la bouche & le gonflement des gencives annonçoient l'impression du mercure. Le 7, la salivation se déclara, les selles & les urines continuèrent à être abondantes ; le pouls, qui étoit d'abord vif, devint élevé & dur. Le 11 la langue & l'intérieur des joues étoient couverts d'ulcères, le visage étoit très-gonflé, & il n'y avoit pas eu de sommeil. Dans la journée & le lendemain, le visage se dégonfla en partie, & le malade eut dix selles : il fut purgé le 13 avec deux onces de manne & trois onces de casse ; ce minoratif lui fit rendre dans la ma-

tinée des glaires enſanglantées, & il eut de l'accablement : les évacuations le ſoir devinrent meilleures & bilieuſes; le pouls étoit moins vif, & le malaiſe général ſe diſſipa en partie. La ſalivation fut moindre ce jour-là & le ſuivant : il fut mis à l'uſage des adouciſſans & des bains de pieds. La nuit du 14, la ſalivation fut conſidérable ; le lendemain matin il prit une pinte d'eau de caſſe, qui procura peu d'évacuations; la ſalivation fut ſuſpendue, & on apperçut aux jambes un gonflement œdémateux. La nuit du 16 il ſaliva beaucoup, & fut purgé le 17 : la bouche & la langue, dont le volume étoit conſidérablement augmenté, étoient couvertes d'eſchares très-profondes, & toutes les trois ou quatre heures il rendoit au moins une livre de ſalive : les urines couloient peu; il y avoit beaucoup de foibleſſe ; la purgation opéra peu : le pouls étoit aſſez réglé, mais le malade n'avoit pas de ſommeil. Le 20 il fut purgé en deux verres avec de manne, deux onces; de ſel de Glauber, deux gros; de follicules, un gros, & il eut dix évacuations : la ſalivation étoit toujours la même, & il ne dormoit pas; le pouls, qui étoit réglé, étoit

foible, & le malade étoit exténué. Les différens gargarifmes déterfifs que l'on employoit ne détachoient pas les efchares, & il n'évacuoit pas : je lui prefcrivis les 22, 23 & 24, un lavement purgatif qui procura deux à trois felles, & le foir un demi-gros de thériaque avec quatre gouttes de laudanum : il dormit, & la falivation commença à diminuer. Le vifage étoit prefque tout-à-fait dégonflé depuis plufieurs jours : la falivation recommença le 25 & le 26 ; il fut purgé avec deux onces de caffe, autant de manne, un gros de follicules, & autant de fel végétal ; il évacua cinq fois. Les 27, 28 & 29, la falivation étoit un jour moindre, & l'autre jour plus forte. Pendant ces trois jours il éprouva un froid univerfel & léger, au moment où il s'endormoit, & il difoit que ce friffonnement le réveilloit chaque fois qu'il commençoit à s'endormir : les urines furent très-abondantes ; les efchares étoient en partie tombées, & la falivation étoit confidérablement diminuée ; les forces étoient plus relevées. Le 34e. jour du traitement il fut purgé de nouveau, & eut trois évacuations : il continua toujours l'ufage de la thériaque

avec le laudanum, ſans le ſecours deſquels il ne pouvoit ſommeiller : il ſe trouva mal à la ſeconde évacuation que procura la purgation. Pendant tout le cours de ce traitement la main ſuppura. Le 7 on avoit rouvert plus profondément la morſure qui étoit à la partie interne. Comme le 23 la ſuppuration paroiſſoit vouloir ſe ſupprimer, on y appliqua un véſicatoire qui la rappela, & elle devint aſſez abondante. La nuit du 34 au 35 il dormit bien : le matin le pouls étoit mou & lâche ; il avoit pris à 6 heures du matin une taſſe de bouillon, & à ſept heures & demie une ſoupe qu'il avala ſans aucune difficulté : il aſſura ne s'être pas encore auſſi bien trouvé.

Après avoir mangé ſa ſoupe & bu ſon bouillon ſans aucune difficulté, à ſept heures & demie du matin, il ſe rendormit : je m'y tranſportai à huit heures, & il ſe réveilla ; il m'aſſura avoir très-bien repoſé, & ſe ſentir mieux qu'il ne s'étoit trouvé depuis le commencement de ſon traitement. Je lui trouvois la phyſionomie plus raſſurée, & plus de vigueur : il avoit l'habitude de garder beaucoup de ſalive dans la bouche, quoiqu'on l'exhortât à cracher

ſouvent pendant cette ſalivation ſi longue & ſi douloureuſe qu'il avoit éprouvée : je lui trouvai la parole plus brève, & différente de ce qu'elle étoit ordinairement ; il bégayoit un peu : croyant que cet accident venoit de la ſalive qu'il avoit dans la bouche, je l'invitai à cracher : il m'aſſura qu'au contraire il avoit la bouche sèche. Préſumant alors que l'embarras de la parole étoit dû à la ſéchereſſe des organes, je l'engageai à boire, ce qu'il accepta. Sa femme lui apporta un verre de boiſſon ; il s'aſſit rapidement ſur ſon lit en voyant le verre ; il le prit avec vivacité, le porta de même à ſa bouche, & voulant avaler, il dit que la boiſſon ne pouvoit pas paſſer : il faiſoit en avalant le même mouvement qu'une perſonne qui a mal à la gorge, & la main avec laquelle il tenoit le verre n'étoit pas aſſurée ; après avoir avalé quelques gorgées, il éloigna avec précipitation le verre de ſa bouche. Vers les neuf heures il éprouva un friſſon d'une heure, ſemblable à ceux qu'il avoit éprouvés les 27, 28 & 29 de ſon traitement, & qui étoient beaucoup plus légers. Comme mes Confrères devoient arriver à Senlis vers

les dix heures du matin, je ne pris aucun parti sur l'état du sieur Gravant, & différai, pour aviser ensemble aux moyens curatifs que l'on tenteroit. Les calmans narcotiques n'avoient produit aucun bon effet sur la femme Champion ; il fallut recourir à d'autres secours. Mes Confreres étant arrivés, & ne doutant plus que les symptômes qui s'étoient déclarés ne fussent ceux de la rage, ils résolurent de tenter l'acide du vinaigre, auquel on avoit attribué des succès dans cette maladie. On résolut donc de lui faire prendre des lavemens dans lesquels on ajouteroit du vinaigre ; de lui faire prendre des boissons pareillement acidulées, de l'exposer à une évaporation de vinaigre. Comme chez la femme Champion la déglutition avoit paru sensiblement plus facile après l'effet d'un vésicatoire autour du cou, on prescrivit une application de teinture de cantharides sur cette partie : on fut obligé de cesser l'évaporation du vinaigre, aussitôt qu'on l'eut commencée ; cette vapeur lui causoit des suffocations considérables, & la plus grande agitation : on s'en tint donc aux boissons & aux lavemens acidulés. A midi il commença

à se plaindre de douleurs dans tous les membres : à 4 & 5 heures même difficulté d'avaler, & mêmes phénomènes en prenant la boisson. Le pouls étoit mou, gros & irrégulier, & ne se soutenoit pas long-temps dans le même état : on renouvela l'application de la teinture autour du cou, qui produisit un effet assez prompt, pour qu'à huit heures on ait pu enlever tout l'épiderme des parties sur lesquelles on l'avoit appliqué. Le froid produit par l'application du beurre sur les parties dépouillées, lui produisit un frissonnement universel : il avala avec un peu moins de peine, mais les phénomènes qui précédoient l'action de boire étoient les mêmes : il eut des envies de vomir, & cracha quelques glaires. Le pouls étoit dans le même état : il n'y eut aucune augmentation, ni diminution dans sa situation depuis six heures du soir jusqu'au lendemain, si ce n'est qu'il éprouva de la roideur dans l'articulation des pieds. Par les efforts continuels pour vomir qu'il fit toute la nuit, il rendit à peu près demi-septier de glaires mousseuses. Il faut observer que, lorsque ces accidens survinrent, la salivation n'étoit pas par-

faitement terminée. A 6 heures du matin le pouls étoit petit, foible & irrégulier, la peau onctueuse; il avoit la même difficulté pour avaler, & la boisson lui faisoit, même à l'aspect seul, pousser des soupirs entrecoupés de sanglots. L'évaporation du vinaigre lui ayant causé de la suffocation, j'essayai de lui présenter, à quelque distance du nez, des linges imbibés de vinaigre tiède : cette épreuve lui causa des frissonnemens. Enfin à 8 heures du matin, le malade dit, pour la première fois, que seulement de voir de la boisson le faisoit frissonner; lorsqu'on lui en présentoit il avaloit avec précipitation : la déglutition étoit plus facile à 9 heures. Lorsqu'on lui pansa la main qui suppuroit bien, on la lui plongea dans l'eau tiède; il éprouva encore du frissonnement. J'observerai que toutes les fois que quelque chose lui causoit du frissonnement, il avoit en même temps une inspiration entrecoupée de soupirs & de sanglots qui entraînoient avec eux une légère suffocation: ces phénomènes accompagnoient la déglutition, & ils ont été les mêmes chez la femme Champion & le petit Briquet. Le pouls étoit sans consistance & mal

réglé; il s'étoit levé de nouvelles phlyctènes autour du cou, que l'on pansa comme la veille. Le sieur Gravant resta dans le même état jusqu'à midi, où les envies de vomir le quittèrent : à 4 heures il demanda une soupe, on lui en donna une très-légère, qu'il mangea, en portant chaque cuillerée à sa bouche avec la plus grande précipitation, & qu'il avala avec grande difficulté; la voix alors devint plus forte, la parole plus brève, & les yeux furent plus vifs; le pouls étoit mou & sans ressort, la peau fraîche, tant soit peu humide: les traits du visage étoient très-changés : il avoit la plus grande tranquillité d'esprit; il attribuoit son frissonnement à la fièvre qu'on lui faisoit croire qu'il avoit, & ses suffocations & sa difficulté d'avaler aux phlegmes glaireux qui bouchoient, selon lui, les passages. A 6 heures sa force parut augmenter; il avaloit avec plus de vivacité, frissonnoit à l'approche du verre de ses lèvres, & vers la fin le retiroit précipitamment, en paroissant s'étrangler : il lui est même presque toujours arrivé, si on ne lui ôtoit pas le verre des mains, de jeter par terre ce qui restoit dedans; il en a cassé plusieurs qu'il jetoit

avec le mouvement très-marqué de l'horreur : il prit dans la journée plusieurs lavemens, dans lesquels on mettoit trois onces de vinaigre ; le dernier l'évacua deux fois. A 9 heures du soir, l'agitation devint plus grande, & à 11 heures il commença à frissonner & à s'agiter au courant d'air, lorsque l'on ouvroit la porte. Une prise de tabac faisoit le même effet. L'agitation augmenta encore ; & la respiration devint plus entrecoupée de sanglots. Le voyant dans une agitation si forte, je me déterminai à lui donner deux grains d'opium pur, dissous dans le vinaigre, édulcoré avec autant de sirop. Ce remède ne lui procura aucun sommeil, mais il eut de la tranquillité qu'il reprenoit aussi-tôt qu'elle avoit été troublée, soit par la boisson, soit par quelqu'autre cause extérieure. A 6 heures & demie du matin, l'agitation recommença avec violence ; il vouloit se lever, & se précipitoit hors du lit, lorsque l'on ne le retenoit pas. La respiration étoit très-gênée & entrecoupée : il crachoit de la salive écumeuse ; la vue étoit très-égarée, & il avoit beaucoup de force : le pouls pendant ce temps-là étoit mou, & l'on sentoit

des pulſations qui étoient quelquefois plus dures & précipitées ; le malade pouſſoit des gémiſſemens plaintifs. Cet état alloit toujours en augmentant ; & comme il ſe plaignoit de douleurs dans toutes les parties du corps, je réitérai la potion calmante qu'il avoit priſe la veille au ſoir : il l'avala avec la plus grande agitation, & elle produiſit du calme ſans ſommeil. Dans les momens de calme le pouls étoit plus élevé ; la déglutition devenoit de plus en plus facile ; mais après avoir avalé, il y avoit un étranglement & une agitation plus forte. A 3 heures ſon état devint très-violent, & ſa force étoit très-grande : on lui attacha les pieds, ce qui le rendit très-furieux : ſon agitation étoit ſi grande & ſi continue, qu'il n'étoit plus ſenſible au courant d'air : il le fut cependant encore lorſque je lui fis découvrir les jambes, pour voir ſi les liens étoient bien fixés. A travers les couvertures, il ſe frottoit ſans ceſſe les parties naturelles ; l'agitation & la fureur étoient ſi fortes, qu'à 5 heures l'aſpect de la boiſſon ne l'augmentoit plus : il avaloit aſſez bien, mais la déglutition étoit toujours ſuivie d'étranglemens & de ſanglots : il cra-

choit ſouvent & peu, & chaque fois avec de grands efforts. A 6 heures il entra dans de très-grandes fureurs, en jurant beaucoup, ce qui ne lui étoit pas ordinaire. Les yeux étoient étincelans, la parole très-précipitée & peu diſtincte, il eut des mouvemens convulſifs : il avoit eu juſqu'alors toute ſa connoiſſance, mais à cette époque les idées commencèrent à ſe troubler ; le pouls ſe ſoutenoit aſſez fort, & il continuoit à cracher. A 6 heures trois quarts il lui prit une convulſion très-conſidérable, avec rétraction de tous ſes membres, dans laquelle il mourut.

Nous avons procédé le lendemain, 9 mars, à l'ouverture du cadavre du ſieur Gravant. Nous avons d'abord examiné la langue, le pharynx, le larynx, les poumons & l'eſtomac.

La bouche ni l'arrière-bouche ne contenoient aucunes matières glaireuſes ; au contraire, ces parties étoient sèches. Le pharynx n'offroit aucun ſigne d'inflammation ; en l'ouvrant, nous l'avons trouvé, ainſi que l'œſophage, dans l'état naturel, très-légérement enduit d'un peu de ſéroſité lymphatique. Le larynx étoit auſſi dans l'état naturel &

ſans inflammation ; la trachée-artère contenoit une aſſez grande quantité de lymphe mouſſeuſe ; le poumon gauche étoit adhérent à la partie latérale des premières vertèbres dorſales, par une concrétion oſſeuſe formée dans l'épaiſſeur de ſa membrane propre. Le poumon droit étoit plus flétri, & adhérent par ſa partie latérale externe à la plèvre.

L'eſtomac contenoit un peu de fluide réſultant des boiſſons que le malade avoit priſes vers la fin de ſa vie. Il y avoit quelque points d'une très-légère phlogoſe ; ſa membrane interne, en approchant du pylore, paroiſſoit très-mollaſſe, & comme macérée, & cet état approchant de la macération étoit plus marqué dans le duodenum.

Les inteſtins étoient dans l'état naturel : quelques points d'une très-légère phlogoſe ſe faiſoient remarquer vers la fin de l'ileum.

Le foie, la rate, le pancréas & les reins n'offroient rien de remarquable.

La véſicule du fiel n'étoit pas trop pleine ; la bile qu'elle contenoit avoit la couleur & la conſiſtance ordinaires.

Le bas-ventre, la poitrine & le péricarde ne contenoient preſque point de féroſité.

Le cœur étoit dans l'état le plus ſain, ne contenoit aucune concrétion réſultant de la coagulation du ſang; l'aorte renfermoit une très-grande quantité d'un ſang preſque fluide, noir & non écumeux : le ſang veineux étoit de même qualité.

L'ouverture du crâne nous a préſenté les phénomènes ſuivans.

La dure-mère nous a offert des vaiſſeaux ſanguins aſſez gorgés; le ſinus longitudinal contenoit beaucoup de ſang.

La pie-mère étoit adhérente à la dure-mère par de petites concrétions le long de la partie droite de la faulx : on obſervoit entre les membranes de la pie-mère & les circonvolutions du cerveau, une ſéroſité gélatineuſe en aſſez grande quantité; les vaiſſeaux ſanguins étoient très-gorgés à la ſurface du cerveau, qui étoit d'une conſiſtance très-ferme.

Les ventricules contenoient beaucoup de ſéroſité; les plexus choroïdes ne paroiſſoient pas gorgés : le cervelet étoit dans l'état naturel; les ventricules ſupérieures contenoient beaucoup de ſéroſité.

L'extérieur du cadavre ne préſentoit rien de particulier, ſoit au tact, ſoit à la vue.

V[e]. Observation.

La nommée Julie Roger, femme Rougemont, âgée de 37 ans, de petite ſtature, délicate, aſſez ſanguine, d'un caractère vif & gai, ſpirituelle, d'une très-grande ſenſibilité, jouiſſoit d'une bonne ſanté, & nourriſſoit un enfant dont elle étoit accouchée depuis ſix mois, lorſqu'elle fut mordue.

Auſſitôt après ſon accident, elle ceſſa d'alaiter ſon enfant : elle avoit deux plaies conſidérables à l'avant-bras droit, l'une placée à la partie interne & moyenne, de 3 pouces de longueur, réſultant d'une inciſion faite pour réunir les déchirures, ſuite de deux coups de dents ; l'autre à la partie moyenne externe, où l'on avoit auſſi fait une dilatation : elle avoit une troiſième bleſſure à la 3[e]. phalange du petit doigt de la main du même côté, & de plus trois autres morſures à la partie interne de la main gauche, & une à la partie du métacarpe qui répond au pouce.

Cette femme entra à l'hôtel-Dieu le premier jour de ſon accident : on la ſaigna du bras; on lui fit ſur le champ les inciſions & dilatations jugées néceſſaires

puis on panſa avec des compreſſes d'eau marinée, après avoir étuvé les plaies avec cette même eau.

Le lendemain on lui fit une friction locale de demi-gros, ce qu'on continua pendant le traitement, toutes les fois que l'état du bras & celui de la malade le permit : on la purgea le 31, qui étoit le 4e. jour du traitement ; la ſuppuration commença à s'établir dès le 5, & nous lui fîmes prendre ce jour-là, & le lendemain une friction de deux gros de pommade mercurielle. Le 7 & le 8 la doſe de pommade fut réduite à un gros & demi : pendant tout ce temps la malade dormit bien, le pouls étoit bon ; elle avoit une, ou deux ſelles chaque jour, & elle prenoit un ou deux lavemens à l'oxymel, & le ſoir deux ſcrupules du bol. Le pouls fut plus dur & plus élevé le 9 : il lui ſurvint de légères coliques, & elle eut quatre ſelles : je ne ceſſai pas pour cela les frictions qui furent données à deux gros, les matières étant ſtercorales & très-bien digérées : je multipliai ſeulement les lavemens adouciſſans ; les ſelles furent au nombre de trois ou quatre par jour ; le lait couloit bien par les voies naturelles ; le ſommeil

étoit bon; le pouls seulement avoit quelquefois plus de vivacité. Le 15e. jour les gencives devinrent douloureuses & un peu gorgées, ce qui me détermina à réduire la dose de la pommade à un gros.

Les coliques avoient cessé, mais le 16 le pouls fut dur, concentré, & elles recommencèrent : la malade eut ce jour-là sept à huit selles. Les douleurs de ventre continuèrent encore les jours suivans ; elles étoient légères à la vérité, & les évacuations redevinrent d'une bonne qualité, ainsi que le pouls qui étoit dans l'état naturel : la dose de pommade fut d'un gros ces deux jours ; mais l'engorgement des gencives n'ayant pas continué, je prescrivis le 18 la friction à la dose de deux gros : je retranchai aussi la dose du bol, & n'en donnai qu'un scrupule. Le 19 le pouls devint vif & dur, la malade ne dormit pas, ce qui me détermina à la laisser reposer : dans la nuit elle eut six selles. Son état ayant été meilleur toute la journée du 20, & le pouls étant revenu dans son état naturel, elle reçut encore une friction d'un gros, & se reposa les 21 & 22 ; elle éprouva un mal-aise gé-

néral ; le pouls étoit foible ; elle eut trois ſelles, des urines très-copieuſes ; la langue étoit chargée, & la bouche mauvaiſe. Cet état fut le même le lendemain, & la foibleſſe augmenta : je la purgeai le 24 avec deux onces de manne & une once de catholicum double, ce qui l'évacua quatre fois : elle avoit peu dormi ; elle n'eut pas un meilleur ſommeil la nuit ſuivante ; elle étoit très-foible ; elle éprouvoit des ſueurs, auſſitôt qu'elle étoit levée, & ne pouvoit ſe tenir debout : elle avoit eu dans les 24 heures ſept évacuations bilieuſes, & n'avoit pas d'appétit ; elle prit une rôtie au vin & au ſucre le 25 & le 26, & je la purgeai le 27 avec la manne & le catholicum, ce qui lui procura quatre fortes évacuations. Depuis le 26 les nuits étoient meilleures. Le 29, le ſommeil n'ayant pas été auſſi bon que les nuits précédentes, je réitérai la même purgation le 30 : pendant ces deux jours les urines furent abondantes, la force & l'appétit lui revinrent à meſure qu'elle fut purgée, & toutes les fonctions étoient bonnes d'ailleurs. Pendant tout ce temps elle continua la demi-doſe du bol, & comme elle étoit dégoûtée de ſa ti-

ſane, je lui fis prendre de l'eau dans laquelle on fit fondre du ſucre trituré long-temps avec quelques gouttes d'eſſence de citron, pour ſuppléer à l'écorce de citron dont on ne pouvoit ſe procurer.

Elle conſerva ce bon état juſqu'au 35e., où l'après-midi il lui ſurvint un accès de fièvre, ſans dureté dans le pouls; elle éprouva une douleur ſubite dans l'eſtomac, avec un frémiſſement qui ne fut pas long. Cet accident lui donna une inquiétude très-vive; le ſoir le pouls étoit dur, & la peau étoit diſpoſée à la ſueur; elle fut aſſez tranquille pendant la nuit, & dormit un peu. Le 36 tous les accidens étoient diminués, & la douleur d'eſtomac étoit diſparue; elle eut cinq ſelles; elle éprouvoit un grand dégoût. Le ſoir le pouls étoit petit, mollet, & concentré; cependant elle étoit mieux, & ſa peau étoit onctueuſe.

La fièvre ceſſa le 37, & je la purgeai le 38: la purgation lui procura ſix évacuations, & rétablit l'appétit. Depuis cette époque, elle a toujours joui de la meilleure ſanté: pendant les derniers accidens ſa boiſſon fut du petit-lait. Ses plaies ont toujours abondamment ſuppuré: on a été très-ſouvent

à l'avant-bras, obligé de brûler les chairs fongueuſes qui y croiſſoient très-promptement, ce qui chez elle, ainſi que chez preſque tous nos malades, a interrompu fort ſouvent les frictions locales.

Le procès-verbal de ſa ſortie, fait 54 jours après l'accident, porte qu'elle avoit les gencives un peu rougeâtres & mollaſſes; que la plaie de la partie interne du bras eſt cicatriſée, que celle de la partie externe ſuppure encore un peu, & que les autres, ainſi que celle de la racine du pouce gauche, ſont cicatriſées; que du reſte elle ſe porte bien.

VIe. Observation.

La nommée Pauline-Claude Dumont, fille âgée de 17 ans, de petite taille, mais forte, jouiſſant d'une très-bonne ſanté, & d'un caractère très-enjoué, avoit trois grandes plaies à l'avant-bras gauche, où elle avoit eu ſept coups de dents que l'on avoit été obligé de réunir par des inciſions, pour ouvrir des ſinus par leſquels les ouvertures communiquoient enſemble; elle avoit de plus un coup de dent au coude droit, à la partie poſtérieure du condyle externe.

Elle entra à l'hôtel-Dieu le jour de ſon accident; on lui fit auſſitôt toutes

les incisions nécessaires ; on la saigna du bras ; on la pansa avec la charpie & des compresses imbibées d'eau marinée ; les deux jours suivans on fit une friction locale d'un gros de pommade mercurielle.

Le premier février, qui étoit le 4e. jour du traitement, la fièvre de suppuration étoit à sa fin, & la suppuration commençoit à s'établir : on lui fit, ce jour-là seulement, une friction d'un gros ; le lendemain la fièvre étant cessée par une sueur, & la malade ayant bien dormi, je prescrivis la friction à la dose de deux gros ; & le bol, dont je n'avois donné que demi-dose, à celle de deux scrupules qui étoit la dose complette : elle eut encore une sueur de quatre heures pendant la nuit du 5 au 6, & un peu de fièvre jusqu'au 9. Le 8 on fut obligé d'envelopper le bras dans un cataplasme émollient ; les bords des plaies étoient durs ; & le gonflement, ainsi que la tension, étoient considérables.

Le 10 le pouls étoit assez bon, quoique la malade eût moins dormi, & le bras étoit très-diminué de volume.

Depuis le 5, jusqu'à cette époque, on avoit administré tous les jours une fric-

tion de deux gros. Le 11 le pouls étoit plus élevé & fiévreux, & les gencives étoient un peu gorgées : je réduisis la dose de la pommade à un gros ; elle rendit des urines très-abondantes ; le gonflement des gencives n'augmenta pas : je fis administrer les deux jours suivans deux gros de pommade ; la langue commença à se charger vers le 14 ; je diminuai la dose de pommade de demi-gros jusqu'au 16, où, ne m'appercevant d'aucun effet nuisible du mercure, j'en ordonnai deux gros. En général le pouls étoit assez élevé, cependant sans dureté, & il y avoit chaque jour depuis une jusqu'à trois évacuations : les nuits étoient très-calmes.

Dans l'après-midi du 16, elle eut six évacuations ; elles continuèrent pendant la nuit, & furent accompagnées de coliques ; une boisson adoucissante & des lavemens émolliens y remédièrent.

Je diminuai de moitié la dose du bol, & persistai encore dans l'administration des frictions qui ne fut que d'un gros ce jour-là, & de deux gros les trois jours suivans. Alors les gencives plus gorgées fournirent une plus grande quantité de salive : j'arrêtai l'usage du mercure. Le pouls, qui depuis

le 16 avoit toujours été plus élevé, devint fiévreux le 23, le 24 & le 25; je la purgeai le 27 avec deux onces de manne, deux gros de sel de Glauber, autant de follicules, & demi-once de sirop de pommes: je réitérai la purgation deux jours après.

Depuis le 19 jusqu'au 28, les urines furent très-abondantes: le 30 elles le furent encore. La malade se soutint toujours dans un très-bon état; elle reprit des forces & de l'appétit: elle fut purgée une troisième fois le 33, & se rétablit fort bien. Elle continua l'usage des bols jusqu'au 38, où, après avoir bien dormi, & mangé le matin une soupe comme à son ordinaire, il lui prit un frisson qui lui dura deux heures, & qui fut suivi d'un accès de fièvre assez violent, lequel se termina par une sueur qu'elle conserva jusqu'à neuf heures du soir où la fièvre étoit médiocre. Le lendemain elle eut encore un accès avec altération; le visage dans le fort de l'accès étoit enflammé, & il finit le soir par un saignement de nez; elle étoit alors à l'époque de ses règles qui lui avoient manqué le mois d'auparavant. Le 40e. jour la fièvre étoit entièrement cessée, & la malade con-

tinua à se bien porter, jusqu'à sa sortie de l'hôpital.

Le procès-verbal de visite porte que les trois plaies de son avant-bras suppuroient encore, que les gencives sont un peu gorgées, & que du reste elle se porte bien.

VIIe. Observation.

Jeanne Bosquillon, fille de 48 ans, de la plus grande délicatesse, d'un tempérament foible, d'un caractère triste, étant presque sourde, n'ayant pas assez de jugement pour connoître les inquiétudes, sujette pendant six mois de l'année à un dévoiement qui l'avoit réduite à un état de maigreur excessif, avoit à la partie externe de la main gauche trois morsures sèches couvertes de croûtes, & deux déchirures à la partie interne de la main droite, à la racine du pouce.

Cette fille entra à l'hôtel-Dieu le lundi 31 janvier au soir, quatre jours & demi après avoir été mordue; on lui fit aussitôt une saignée du bras. On dilata les deux déchirures, & on les réduisit en une seule plaie : on appliqua un emplâtre véficatoire sur la morsure sèche de la main gauche. Le mardi, que je compte pour le premier

jour de ſon traitement, elle avoit un peu de fièvre qui ſe diſſipa ; le ſoir on lui donna la doſe ordinaire du bol, un lavement à l'oxymel, & la friction d'un gros ; elle eut dans la journée trois évacuations. Le lendemain le pouls étoit bon : on continua le lavement & le bol ; j'augmentai la doſe de pommade d'un gros : le pouls fut dur les trois jours ſuivans ; le premier il étoit aſſez élevé, & les deux autres il fut enfoncé : il fut aſſez bon le 6, & après il devint vif, ſans dureté, juſqu'au 10 : le ſommeil fut parfaitement bon juſqu'au 16 ; elle eut tous les jours trois ou quatre ſelles, ſans douleurs de colique : le pouls, qui avoit été vif juſqu'au 10, redevint réglé & bon, & continua à l'être juſqu'au 17, excepté le 12 & le 13 où il fut un peu dur. Les urines furent très-abondantes le 3 & le 5, & continuèrent ainſi juſqu'au 12 : la langue commença à ſe charger le 8 ; les frictions furent continuées à la doſe de deux gros juſqu'à cette époque ; mais, commençant à m'appercevoir de l'impreſſion du mercure par l'odeur de la bouche, je réduiſis la friction à un gros dès le 9, & les continuai à cette doſe juſqu'au 16, où j'en donnai deux

gros. L'impreſſion du mercure annoncée ſe manifeſta le 10 par un aphthe ; le 13 par la douleur des gencives, & le 15 par une légère ſalivation. Le 17 la malade fut attaquée d'un rhume aſſez fort ; dans la journée elle eut pluſieurs ſelles qui devinrent plus multipliées le lendemain, & qui le ſoir furent accompagnées de légères coliques. Le pouls devint mou & ſans reſſort ; il n'y eut plus de ſommeil : je preſcrivis les lavemens émolliens, & des boiſſons adouciſſantes. L'état de la malade fut le même le 19 ; les épreintes qu'elle avoit me déterminèrent à ajouter à ſa boiſſon demi-once de ſirop diacode ; & à lui preſcrire demi-gros de parties égales de thériaque & de diaſcordium, ce qui lui procura du repos pendant la nuit, & ſuſpendit les évacuations : je retranchai le ſirop diacode ; &, comme elle s'étoit plaint la veille de mal de cœur, je lui fis prendre deux grains d'ipécacuanha, quatre grains de ſcille sèche en poudre, avec un peu de thériaque, en trois bols, à trois heures l'un de l'autre ; elle eut quelques ſelles, & le mal fut moindre : le ſoir je continuai le mélange de diaſcordium & de thériaque, qui la fit repoſer : elle n'eut

que deux ſelles pendant la nuit. Le pouls, qui avoit été foible la veille, le devint encore davantage ; je lui fis prendre deux onces de manne, & demi-once de catholicum double. Ce minoratif l'évacua beaucoup ; elle eut quelques nauſées pendant ſon effet, mais il lui ſurvint une foibleſſe conſidérable : elle prit le ſoir un demi-gros de thériaque ; elle dormit, & éprouva quelque mieux le lendemain, où elle eut encore neuf évacuations. J'ignorois que cette fille fût ſujette la moitié de ſa vie au dévoiement ; elle étoit preſque ſourde, & dans un état approchant de l'imbécillité, qui l'empêchoit de ſatisfaire aux queſtions qu'on pouvoit lui faire, de ſorte que j'attribuois ces évacuations multipliées aux effets du mercure, & je le laiſſois dériver par cette voie, que je regardois comme la criſe qu'il avoit choiſie : je penſai ſeulement à ſoutenir ſes forces par des gelées de corne de cerf, quelques cuillerées de vin, & à modérer les ſelles avec demi-gros de diaſcordium délayé dans le vin. Le ſoir la foibleſſe étoit très-grande, & il y eut de la fièvre qui dura trois jours ; & qui augmenta le ſoir : la langue étoit

à peine chargée, cependant la malade se plaignoit du mal de cœur. Les selles étoient un peu modérées, & les urines furent très-abondantes, pendant ces trois jours; elles le furent encore le lendemain 27, mais le pouls étoit à peine sensible, & il y avoit un anéantissement considérable qui fut un peu moindre le 28 & le 29; mais elle avoit toujours des selles fréquentes, glaireuses le plus souvent; d'autres fois les glaires blanches étoient délayées dans une matière bilieuse très-fétide. On continua toujours le même régime; la peau étoit écailleuse & d'une aridité étonnante; le pouls étoit moins foible: je prescrivis un bain tiède, elle y resta un quart-d'heure, & le lendemain je lui fis prendre huit grains d'ipécacuanha avec un tiers de grain de tartre stibié, ce qui la fit beaucoup vomir, & l'évacua considérablement par le bas: le soir elle prit demi-gros de thériaque, avec quatre gouttes de laudanum & quatre grains de musc. Le 31 la malade éprouva du mieux; elle avoit un peu dormi: les selles furent moins fréquentes, & elle rendit beaucoup d'urines: je lui fis encore prendre un bain où elle resta un quart-d'heure. Du 32 au 35,

elle éprouva un mieux marqué; la foiblesse étoit moindre, les urines couloient toujours abondamment : je continuai la thériaque avec le laudanum & le musc; mais le 36 au matin, je la trouvai avec le pouls précipité & petit, de la chaleur à la peau, & se plaignant beaucoup, sans pouvoir désigner où elle sentoit du mal ; l'appétit qui étoit revenu un peu, avoit disparu; les selles étoient toujours modérées & les urines abondantes. Le 37 le pouls étoit le même ; elle eut un tremblement très-léger dans les muscles de l'avant-bras ; la langue étoit peu chargée ; du reste elle étoit dans le même état que la veille.

L'aphthe de la bouche étoit guéri depuis plusieurs jours ; le soir la fièvre fut marquée, accompagnée de rougeur au visage, & j'apperçus un peu d'enflure aux mains; elle avoit assez bien dormi. Cet état se soutint le même jusqu'au 43 ; l'enflure des mains & des pieds augmentant insensiblement, on observa vers la partie inférieure des jambes une éruption de petites taches rouges fort nombreuses & de peu d'étendue : la malade éprouvoit de la douleur dans l'intérieur de la bouche, quoique l'on

n'y apperçût rien, & s'affoiblissoit de jour en jour. Le 44, la douleur gagna le gosier, ce qui rendit la déglutition difficile ; mais on n'observa ni répugnance pour la boisson, ni spasmes ; l'œdème étoit le même ; l'éruption des jambes étoit un peu flétrie ; la langue étoit humectée & peu chargée : il y eut des selles peu abondantes, & les urines vinrent en petite quantité. La nuit du 45 fut moins calme ; l'haleine devint fétide, & le mal de gorge augmenta. Comme on soupçonnoit des aphthes dans l'intérieur de la bouche, du gosier & de l'œsophage, on prescrivit le vin de kinkina. Le 46 l'enflure gagna les bras ; les dents & les lèvres se couvrirent de mucosité noirâtre ; le pouls étoit petit & déprimé, & l'affaissement considérable : la malade conservoit sa connoissance ; la gorge étoit toujours très-douloureuse, & la déglutition difficile. Pendant la nuit elle but à plusieurs reprises, & sans répugnance ; l'affaissement augmenta beaucoup ; le pouls devint de plus en plus foible. A huit heures du matin elle étoit sans connoissance ; elle avoit à peine le pouls sensible ; l'intérieur de la bouche étoit enduit d'une croûte noirâtre, ainsi que

les lèvres & les dents. Elle expira à huit heures & demie du matin, le 47e. jour du traitement, & le 51e. de ses morsures : elle rendit une très-grande quantité de sang dissous & corrompu qui paroissoit venir du gosier ; elle n'eut ni délire, ni convulsion, & au moment de son décès, la plaie étoit encore humide & couverte de pus.

On insiste sur tous les détails de sa fin, qui n'ont d'ailleurs rien que de très-ordinaire, pour mettre à portée de juger qu'elle n'est morte avec aucun symptôme d'hydrophobie, même le plus équivoque : il eût été à desirer que l'on eût pu joindre ici le procès-verbal de l'ouverture de son cadavre ; mais des circonstances particulières ont empêché de le faire, & elle a été enterrée plus-tôt qu'on ne l'avoit présumé.

SECONDE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à travers leurs vêtemens.

Ire. OBSERVATION.

ANTOINE le Fevre, garçon marbrier, âgé de 16 ans, petit, maigre,

peu formé pour son âge, & d'un caractère doux & tranquille, avoit été mordu à la région hypogastrique, du côté gauche, à deux travers de doigt de l'os des isles : il avoit deux coups de dents distans l'un de l'autre d'un pouce, & qui étoient marqués par de petites croûtes.

Il entra à la Charité le premier février, cinq jours après son accident : on lui appliqua sur sa morsure un vésicatoire, & on lui fit prendre une demi-dose du bol, un lavement, une friction d'un gros chaque jour, & la tisane : il dormit bien, eut deux selles, & le pouls étoit bon. Le troisième jour il se plaignit d'un mauvais goût dans la bouche ; dans la nuit il lui prit un peu de fièvre, & il évacua beaucoup avec douleur de ventre. Malgré cet état, le gardien lui fit prendre une purgation prescrite la veille, de sorte que le matin à ma visite, je le trouvai avec de violentes coliques, rendant des selles fréquentes & sanguinolentes ; le vésicatoire qui étoit très-humecté étoit desséché, & le malade fort abattu : je prescrivis aussi-tôt des lavemens avec la graine de lin & le suif, & une tisane de riz avec la gomme arabique, &

demi-once de sirop diacode par pinte; ce qui calma les douleurs & diminua les évacuations qui ne furent plus teintes; la fièvre étoit aussi diminuée le soir : la nuit suivante il n'eut que deux selles, & les accidens étoient cessés. Je continuai le même régime le lendemain & le 6, faisant ajouter les feuilles de rhue à la tisane adoucissante : la langue ce jour-là me parut fort chargée; il avoit éprouvé pendant la nuit quelques coliques. Le 7 les coliques étoient cessées; je le purgeai avec une once & demie de manne & demi-once de catholicum, dans une décoction de 18 grains d'ipécacuanha concassé : il prit de l'eau de veau pour boisson; il fut beaucoup évacué, mais il éprouva encore quelques légères coliques : le soir la langue étoit plus nette. Il avoit reçu le 6 une friction d'un gros; je lui en fis donner le 8 une d'un gros & demi, & les lui fis continuer les jours suivans à la dose d'un gros : je réduisis la masse pilulaire à un tiers, & je suspendis les lavemens à l'oxymel, qui constamment lui donnoient quelques douleurs d'entrailles : il se porta bien pendant cet espace de temps; le pouls étoit réglé; il avoit chaque jour une ou deux selles,

&

& dormoit bien. Le 17 le pouls étant élevé, & les gencives un peu gorgées, je suspendis les frictions. Le pouls fut le même le 18 & le 19, & redevint naturel le 20 : je fis reprendre les frictions le 19, & les continuai jusqu'au 22, où la bouche devint très-douloureuse & très-humectée de salive. Les urines furent abondantes le 12, le 13 & le 15 ; elles le furent encore les 19, 20 & 22 ; mais ce jour-là le ventre n'ayant pas été libre comme à son ordinaire, & craignant que la salivation ne se déclarât, je prescrivis un lavement composé de trois onces de miel mercuriel, & d'un gros de cristal minéral, ce qui lui procura deux fortes selles. Je le purgeai le 25 avec deux onces de manne, quatre onces de casse, & un gros de follicules : cette purgation lui procura cinq selles, lui fit perdre l'appétit, & le fit tomber dans un état de foiblesse considérable. Le pouls devint mollet, lent, & resta dans cet état jusqu'au 28, où le malade commença à desirer les alimens & reprit vigueur. Je recommençai le bol, & le continuai jusqu'au 35e. jour du traitement qui étoit le 40e. de la morsure. Le procès-ver-

bal de visite fait le 54e., dit : La plaie où étoit placé le vésicatoire suintoit encore hier, & paroît aujourd'hui presque sèche. Le Fèvre est en très-bon état.

IIe. Observation.

La femme du sieur Laurent, aubergiste, âgée de 50 ans, grande, forte, assez grasse, vive, naturellement gaie, mais vivement tourmentée par l'inquiétude que lui donnoit son accident, quoiqu'elle affectât un air de sécurité, avoit à la partie inférieure & un peu postérieure du bras gauche, à quatre pouces au dessus du coude, trois morsures formant un triangle, & à deux pouces l'une de l'autre : on les avoit pansées avec le baume d'Arcæus, l'onguent de la mère, & par-dessus des compresses d'eau marinée. Le 30, c'est-à-dire trois jours après avoir été mordue, la malade éprouva un frisson considérable, des douleurs violentes qui remontoient de la plaie à l'épaule, & il survint un peu de délire. Le cas paroissant urgent, on prit le parti d'appliquer le cautère actuel sur toute la circonférence des plaies, & on fit ensuite une incision cruciale, profonde,

de trois pouces de long sur deux de large. Le lendemain on enleva les lambeaux & les graiſſes ; on panſa enſuite avec de la charpie imbibée d'eau de Luce, on mit par-deſſus des plumaceaux enduits d'un digeſtif animé, & on enveloppa le tout avec un emplâtre d'onguent de ſtyrax, pour contenir l'appareil. Sur tout le bras on appliqua des compreſſes d'eau marinée, dans laquelle on ajouta un peu de décoction de kinkina. Les accidens ſe calmèrent, de manière que le 31, qui étoit le ſecond jour de ſon traitement, la tête étoit très-tranquille, les douleurs étoient moindres, & elle avoit à peine de la fièvre. Le pouls fut parfaitement bon le 3; elle avoit aſſez bien dormi, & avoit eu une ſelle à l'aide d'un lavement; elle commença l'uſage du bol, reçut une friction locale aſſez forte, & une friction de demi-gros aux jambes; la boiſſon paſſoit aſſez difficilement : le ſoir il ſurvint de l'inflammation dans toute la circonférence du bras où on avoit fait la friction locale, & il devint dur & tendu juſqu'à ſa partie ſupérieure. Cet accident, que j'attribuai à la friction locale, ne cauſa heureuſement pas de

fièvre. Comme la malade attendoit ſes règles, elle prit un bain de pieds. La nuit ſuivante elle dormit quatre heures, & fut éveillée en rêvant qu'elle étoit dans la rivière & dans de la boue : on lui donna beaucoup à boire ; elle but conſidérablement, urina de même, & eut quatre ſelles. Le lendemain la dureté & l'inflammation étoient beaucoup diminuées par un cataplaſme que l'on appliqua deſſus tout le bras : on lui donna le bol à doſe entière, & une friction de demi-gros ; on mêla l'onguent mercuriel avec le digeſtif, & on modéra la friction locale. Le ſoir la malade eut le pouls plus agité, ſentit des feux & des ſueurs momentanées ; elle étoit plongée dans la plus grande triſteſſe, & tourmentée par les idées les plus lugubres : je lui fis raſer le deſſus de la tête, & lui fis faire une friction avec la teinture de cantharides, & je fis enſuite couvrir la tête d'une calotte de laine. La nuit du 4 au 5 fut plus tranquille ; la malade n'eut pas de rêves ; le pouls étoit bon ; la plaie commençoit à rendre un pus de meilleure qualité : je fis continuer deux fois dans le jour la friction, avec la teinture de cantharides ſur la

tête : la malade reçut auſſi une friction d'un gros & demi de pommade mercurielle ; elle eut trois ſelles & urina abondamment ; ſa langue étoit sèche : elle le fut encore le 6, où le pouls devint un peu concentré ; elle avoit dormi quatre heures à pluſieurs repriſes, s'étoit éveillée par des rêves inquiétans qui l'avoient beaucoup fatiguée, & ſe trouva toute en larmes à ſon réveil ; elle continua le même régime, & ſa friction avec l'onguent mercuriel fut de deux gros ; elle n'eut pas d'appétit ; le ſoir le pouls étoit vif, & il y avoit un peu de fièvre ; elle n'eut point de ſelles, & ne rendit que le lavement. La nuit ſuivante fut meilleure, les règles parurent ; la malade ſe trouva bien toute la journée, & urina beaucoup ; la langue étoit sèche & chargée : je continuai les bols & ſuſpendis les frictions. Le bon état ſe ſoutint juſqu'au 8 au ſoir, où le pouls devint dur & concentré, & où la malade éprouva une légère oppreſſion ; les règles furent très-abondantes pendant ce temps : la plaie rendoit un pus louable & aſſez abondant. Il n'y eut rien de remarquable les deux jours ſuivans, pendant leſquels le pouls

fut toujours un peu vif & concentré; les règles diminuèrent graduellement, & les urines furent très-abondantes : la malade avoit le ventre assez resserré. Les règles parurent encore jusqu'au 13; la langue étoit chargée, & la malade n'avoit pas d'appétit : je recommençai les frictions dès le 11, par deux gros, je n'en donnai qu'un le lendemain, & je revins à deux gros, aussitôt que les règles furent entiérement cessées : la malade étoit en très-bon état, dormoit bien, & commençoit à avoir l'ame tranquille. Ce bon état se soutint le même sans changement, ni altération : après avoir continué les frictions à la dose de deux gros depuis le 11 jusqu'au 18, je la fis reposer deux jours. Le 18 elle eut de légères sueurs qui ne se soutinrent pas; on recommença les frictions le 21 & les deux jours suivans, à la dose d'un gros & demi; du 24 jusqu'au 29, à celle de deux gros : ce fut alors que je fis cesser les frictions. Le mercure ne parut pas causer de crises chez cette femme, si ce n'est que les gencives étoient un peu gorgées. Je la purgeai le 29e. & le 30e. jour du traitement; elle fut évacuée cinq fois à la première médecine, &

ſix à la ſeconde : on l'avertit que nos Confrères viendroient la voir ce jour-là. Cette annonce lui cauſa une révolution qui la fit trouver mal ; elle éprouva le ſoir des tintemens dans les oreilles, de la rougeur & de la chaleur au viſage, qui lui a duré une heure : cette révolution réveilla ſa triſteſſe, qui étoit d'autant plus grande qu'elle avoit appris la mort de la femme Champion décédée il y avoit trois jours. Le 32 elle ſe remit aſſez bien, & continua à ſe bien porter juſqu'au 40ᵉ. où elle apprit que le ſieur Gravant ſe mouroit ; elle éprouva ce jour-là des tintemens d'oreilles, ſa tête étoit étonnée ; elle ſe plaignit d'un mal-aiſe & de laſſitude dans les jambes, & d'un ſerrement d'eſtomac conſidérable.

Comme elle attendoit ſes règles, je lui fis prendre un bain de pieds : juſqu'à cette époque elle avoit toujours continué la doſe entière du bol & les lavemens, & avoit pris la boiſſon preſcrite, beaucoup affoiblie, parce qu'autrement elle lui cauſoit un dégoût inſurmontable. Le 41 ſa phyſionomie étoit fatiguée & démontée, & elle avoit toujours de l'inquiétude ; elle fut

dans ce même état jusqu'au 45 (*a*), où elle reprit sa tranquillité & le sommeil. Pendant ces cinq jours-là elle avoit eu dans la nuit des rêves effrayans (*b*).

La plaie fut pansée selon les règles de l'art : on lui fit plusieurs fois des frictions locales autour de la plaie, & elles ont presque toujours causé une légère inflammation, l'engorgement des glandes cutanées, & une éruption douloureuse. Le 54e. jour où l'on dressa le procès-verbal de visite, on s'expliqua en ces termes à ce sujet : La plaie est encore ouverte & suppure un peu ; elle jouit de la plus parfaite santé.

(*a*) Des propos dictés par la foiblesse, ou par la méchanceté, dont elle connoissoit cependant toute la fausseté, avoient augmenté ses inquiétudes : ses craintes ne se sont dissipées que depuis la visite du lundi 13 de mars. Deux femmes inconnues entrèrent chez elle pour y prendre leur repas ; elles parlèrent en sa présence de l'accident arrivé à Senlis le 27 de janvier & l'assurèrent qu'on avoit déja fait étouffer entre des matelats quatre des malades que l'on avoit traités, & que le lendemain les Médecins devoient venir pour faire étouffer tous les autres malades.

(*b*) Elle eut encore une révolution le 28 de mars ; elle apprit que Briquet étoit retourné à la Charité, & étoit attaqué de la rage : elle se rendit elle-même à cet hôpital, & pénétra dans

IIIe. OBSERVATION.

Le fils de M. de Bray, Avocat à Senlis, âgé de 7 ans, d'une bonne ſanté, & d'un caractère vif & gai, fut mordu à la partie moyenne inférieure & externe du bras gauche : il avoit une plaie de la longueur d'un pouce, provenant de la réunion de deux ouvertures faites par les dents qui avoient pénétré & avoient formé un ſinus. Cet enfant, depuis ſon accident juſqu'au 31 janvier que nous le viſitâmes, avoit obſervé un régime adouciſſant & délayant ; il prit dès le premier jour un quart de la maſſe du bol, un lavement, & le ſoir une friction de demi-gros : il fut purgé le lendemain avec une once & demie de manne, un gros de follicules, & un gros de ſel végétal ; & le ſoir il reçut encore une friction de demi-gros. Le lendemain & le jour ſuivant les frictions ne furent que d'un ſcrupule ; pen-

---

la ſalle où il étoit pour l'y examiner. Comme Briquet n'avoit pas alors de convulſions avoit toute ſa connoiſſance, elle ſe tranquilliſa ; le 2 avril ſa plaie ſuppuroit encore, & elle ſe portoit très-bien.

dant ces deux jours le pouls fut élevé, & je n'obſervai aucun changement dans l'état du malade : il dormit bien ; alloit à la ſelle une ou deux fois, & avoit bon appétit. Le 5e. jour le pouls fut plus tranquille, & il y eut des urines abondantes qui continuèrent ainſi les jours ſuivans juſqu'au 9, & qui furent accompagnées de ſueurs pendant la nuit. Les frictions, qui du 3 au 8 avoient été tous les jours de deux ſcrupules, furent données le 8 à la doſe d'un gros, & je continuai le bol & les lavemens à la doſe ordinaire : je fus obligé de ſuppléer pluſieurs fois les lavemens à l'oxymel par des lavemens émolliens ; les premiers procurant des ſelles très-abondantes accompagnées de coliques. Les ſueurs qui recommencèrent le 13, furent très-fortes les trois premiers jours, & continuèrent juſqu'au 18, où le ſoir il ſurvint quelques coliques qui exiſtoient encore le 19, mais moins fortes. Le 17 & le 18 je laiſſai repoſer le malade, parce que je m'appercevois que les gencives ſe gorgeoient. Le 19 je preſcrivis encore une friction d'un gros & le bol. Le 20 il parut des aphthes dans l'intérieur des joues ; le pouls s'étoit élevé depuis deux

jours : je fis cesser l'usage du mercure ; je prescrivis un bain de pieds, & un lavement de deux onces de casse & d'un gros de cristal minéral. Le 12 le pouls étoit encore élevé, cependant il y eut encore des sueurs : j'ordonnai le même lavement, & le 22 je purgeai avec une once & demie de manne, deux onces de casse, & demi-gros de sel de Glauber : le malade évacua cinq fois, & eut encore ce jour-là de légères sueurs qui furent suspendues le 23, & recommencèrent le 24. Je le purgeai le 25, & je m'apperçus le 26 que les aphthes disparoissoient. Je recommençai le 27 l'usage du bol dont je supprimai le cinabre, & lui fis donner des lavemens simples. Le 30 les sueurs recommencèrent, & continuèrent jusqu'au 35. Depuis le 27 le ventre étoit resserré, & les lavemens l'évacuoient à peine. Le 32 le fondement étoit très-échauffé, & les environs en étoient rouges & suintoient : je fis prendre des demi-bains au malade, & des bouillons d'herbes potagères ; le ventre se lâcha ; l'enfant qui éprouvoit du mal-aise se sentit mieux : j'ajoutai le 36 un gros de sel végétal au premier bouillon, ce qui procura trois

grandes évacuations. Le 38 il eut encore quelques coliques, mais qui ne durèrent pas; il s'eſt bien porté depuis cette époque juſqu'à celle où on dreſſa le procès-verbal de viſite. La plaie ſuppura toujours aſſez abondamment : comme elle étoit placée à l'endroit du bras où l'on fait les cautères, dès le 5e. jour on y mit une boule de cire pour s'oppoſer à la cicatrice, & diminuer la douleur des panſemens. Le procès-verbal fait le 54e. jour après l'accident, dit que la boule de cire que l'on a miſe dans la plaie du bras de l'enfant, y entretient une ſuppuration abondante, & qu'il eſt du reſte en bon état.

IVe. OBSERVATION.

Le 14e. malade qui a été ſoumis à notre traitement, eſt le nommé Jean-Baptiſte Foucault : cet enfant âgé de 11 ans étoit petit, peu avancé, ſon teint étoit jaune ; il portoit depuis long-temps une glande engorgée à l'angle droit de la mâchoire : il avoit à la partie externe un peu poſtérieure de l'avant-bras droit, trois déchirures, dont deux communiquoient enſemble.

Cet enfant ſe préſenta à la Charité

le premier février dans l'après-midi, le 6e. jour depuis ſa morſure : on élargit les ouvertures, & on les fit communiquer enſemble. Il ne put entrer à la Charité que le 2 : on lui fit prendre les frictions à la doſe de deux ſcrupules, le tiers du bol & le lavement; & on continua les deux jours ſuivans, pendant leſquels l'enfant ſe porta bien. Le 4e. jour le pouls étoit plus élevé, & il y avoit de la chaleur à la peau; la langue étoit d'un rouge vif: je lui preſcrivis du petit-lait, un lavement émollient, ſans cependant interrompre ni le bol, ni les frictions: le ſoir la chaleur diminua. Le lendemain le malade avoit bien dormi, il eut quelques coliques; je continuai les délayans & adouciſſans, ainſi que la friction & le bol; le ſoir la langue ſe chargea; elle s'humecta les jours ſuivans, pendant leſquels le pouls reſta vif & dur : chaque jour le malade avoit une ou deux ſelles. Le 9 il ſurvint une criſe par les urines qui furent on ne peut plus abondantes pendant tout le traitement, excepté le 14 & le 17, où le malade éprouva de légères coliques. De cette époque je fis donner les frictions à la doſe d'un gros, & les continuai juſ-

qu'au 17, où le malade se reposa. Les coliques étant cessées le 19, je prescrivis encore une friction: le malade n'en prit pas le 20; ce jour-là je trouvai la bouche fort humectée. Le 21 on fit encore une friction; le soir il se déclara une légère salivation, & le pouls devint élevé. Le 23 le malade reçut la dernière friction; la salivation n'étant pas augmentée, je purgeai le 25 & le 30 avec un gros de follicules, un gros de sel végétal, & deux onces de manne; ces deux purgations l'évacuèrent bien, & le pouls devint réglé & naturel dès le lendemain de la première. La crise par les urines a continué jusqu'au 31: je retranchai le bol le 35e. jour, & il n'a pris aucun médicament depuis ce temps jusqu'à sa sortie de la Charité, où il étoit en bon état.

Ve. OBSERVATION.

Le nommé Jacotin, de Villers Saint-Frambourg, âgé de plus de 70 ans, grand, maigre, sans infirmités, mais épuisé, soit de misère, soit de fatigue, se livrant fréquemment à la boisson, faisant beaucoup d'usage d'eau-de-vie

pour laquelle il facrifie tout & fe prive d'alimens, d'un caractère gai & fans inquiétude, fut mordu à la partie fupérieure interne de la cuiffe gauche, où il avoit deux ouvertures affez pénétrantes, & placées à un pouce l'une de l'autre : il entra à la Charité le 3 février, 8 jours après avoir été mordu. Je lui fis auffitôt appliquer un emplâtre véficatoire fur les plaies ; on lui adminiftra une friction de deux gros, & deux lavemens, & il fut purgé le lendemain : il avoit affez bien dormi les deux jours précédens. La nuit du 3 il fe releva 11 fois pour uriner, ce qui troubla un peu fon fommeil ; cependant à chaque fois il fe rendormoit auffitôt : il paffa toute cette journée en fort bon état, & il prit chaque jour le bol en entier, le lavement & une friction de deux gros ; mais la nuit fuivante il ne put repofer ; il eut douze felles, fans cependant aucune douleur de coliques. Le matin le pouls étoit petit & concentré ; les évacuations furent auffi fréquentes dans la journée, & continuèrent pendant toute la nuit du 4 au 5. Le 5 au matin la langue étoit chargée & la bouche pâteufe ; je lui fis prendre douze grains

d'ipécacuanha auquel j'ajoutai un grain de tartre ſtibié : je lui avois preſcrit dès le premier inſtant de la diarrhée une tiſane mucilagineuſe adouciſſante ; je la lui fis continuer : le vomitif produiſit beaucoup d'effet par haut & par bas : le ſoir il prit demi-gros de diaſcordium qui le fit un peu repoſer. Le lendemain 6, il avoit le pouls vif, fort & gros ; il n'avoit eu qu'une ſelle & beaucoup d'urines. Le 7 ſe paſſa de même, mais le 8 les évacuations recommencèrent à être fréquentes & abondantes ; le pouls étoit mou & fiévreux, & le malade n'avoit pas repoſé ; j'interrompis les frictions que j'avois adminiſtrées le 6 & le 7, & le bol dont je n'avois donné que demi-doſe, mêlée avec autant de diaſcordium : je fis continuer les lavemens émolliens, auxquels j'ajoutai une tête de pavot en décoction. Le 9 il dormit mieux ; le pouls étoit moins fiévreux ; il n'y eut que trois ſelles ; les urines redevinrent abondantes : je continuai le même régime le lendemain ; alors l'état du malade devint meilleur ; la bouche étoit moins mauvaiſe & la langue moins pâteuſe. Le malade étoit trèsfoible : j'ajoutai à la thériaque dont il

avoit pris la veille un demi-gros, une demi-dose de la masse pilulaire, & je fis continuer ainsi jusqu'au 13. Le 12 le pouls qui étoit devenu plus fort & mou; fut assez affaissé. Le 13, aux urines qui étoient assez abondantes, se joignit une légère sueur : le malade dormoit bien, avoit chaque jour une ou deux selles, mais il étoit dans un état de foiblesse considérable. Le 14 & le 15 le pouls fut assez dur & élevé, & les sueurs qui furent très-fortes suppléèrent aux urines. Le 12 & le 13 il continua l'usage de la thériaque avec un tiers du bol, reçut une friction d'un gros, que je portai à un gros & demi le 14 : alors je retranchai la thériaque, & prescrivis une dose entière du bol; la dureté du pouls me fit suspendre tout médicament le 15. Le 16 les sueurs continuèrent; le malade devint très-foible, eut beaucoup d'évacuations, un dégoût considérable; la langue étoit pâteuse, & il ne dormit pas. Cet état fut le même le 17 & le 18, à l'exception des selles qui étoient très-modérées : la bouche étoit mauvaise & la langue chargée. Je le purgeai le 19 avec deux onces de manne, une once de catholicum

double dans une décoction de demi-gros de follicules : cette purgation l'évacua doucement. La nuit suivante les sueurs abondantes recommencèrent, & continuèrent jusqu'au 25. Le 20, après un léger mouvement de fièvre, il expectora une très-grande quantité de crachats épais & visqueux, & se plaignit d'une foiblesse extrême : il ne pouvoit se lever, & se remuoit dans son lit avec la plus grande difficulté; j'avois suspendu tout médicament, & je lui faisois prendre de la gelée de corne de cerf, & quelques cuillerées de vin de Rota : il refusa tout autre aliment jusqu'au 26, où le pouls acquit un peu plus de force : alors je recommençai les bols antispasmodiques de camphre & de musc, d'où je retranchai le cinabre : son état s'améliora un peu; les sueurs, qui avoient été interrompues le 25, recommencèrent le 28. Le 32 le malade commença à se lever, mais à peine put-il rester quelques instans hors du lit : cet état de foiblesse diminua insensiblement par un régime analeptique. La plaie du malade suppura toujours jusqu'au 54e. jour des morsures, ainsi qu'il est constaté par le procès-verbal de visite. Il

y est dit aussi que les gencives sont gonflées & mollasses, que l'on observe des taches scorbutiques sur les mains, pour lesquelles on conseille l'usage des remèdes appropriés en pareils cas.

FIN.

CERTIFICATS.

NOUS soussignés Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de la ville de Senlis, invités par MM. les Maire & Echevins de ladite ville, de nous rendre à l'hôtel commun pour entendre la lecture du Mémoire ci-dessus & des autres parts, & après l'avoir prise, attestons qu'il est vrai en tout son contenu.

Fait en la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville de Senlis le 8 août 1780. DUVAL, Docteur en Médecine; JOLLY, Chirurgien-Major de l'hôtel-Dieu; GENEST, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi; TIRLET; LAFOREST, Maître en Pharmacie; THÉODOSE BRISSON, Prieur & Chirurgien de la Charité.

NOUS soussignés, certifions & attestons à tous qu'il appartiendra, que le cruel accident du 27 Janvier dernier, arrivé en notre ville, ayant exigé de notre part la plus grande attention, nous avons invité MM. les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de Senlis, & M. le Prieur de la Charité, de se rendre à l'hôtel commun où nous leur avons proposé d'adopter la méthode de M. de Lassone pour le traitement des personnes mordues; ce qu'ils ont accepté avec d'autant plus de raison, que ce traitement étoit autorisé par le Gouvernement, & que par le nombre des blessés assemblés sous nos yeux, on pourroit juger par la suite de ses effets, & lui assurer le degré de confiance qu'il méritoit déja.

Que dans cette circonstance nous avons sollicité auprès de M. l'Intendant de Paris les secours nécessaires; que ce Magistrat s'est empressé de nous en accorder, en envoyant à Senlis MM. Desperrières, Andry, Delalouette, Vicq d'Azyr & Thouret, Médecins, de la Société Royale de Médecine, qui ont employé les remèdes désignés dans le Mémoire des autres parts.

Qu'en conséquence nous avons as-

ſiſté avec la plus ſcrupuleuſe exactitude à tous les traitemens des différens malades, aux panſemens de leurs bleſſures, & à l'ouverture des cadavres de ceux qui ont péri dans l'hydrophobie; & que tout ce qui eſt relaté au même Mémoire eſt conforme à ce qui s'eſt pratiqué en notre préſence, & a été conſigné dans des procès-verbaux alors ſignés de nous.

Certifions en outre que depuis le traitement ſubi par le fils de M. de Bray, Avocat & Aſſeſſeur en la Maréchauſſée, la veuve Laurent, les nommés le Fèvre, Dreux, Foucault, Jacotin, Pauline Dumont, la femme Rougemont, la femme Brillet, & Cailleux, il n'eſt ſurvenu à ces perſonnes aucun accident des ſuites de leurs morſures, & que toutes jouiſſent actuellement de la meilleure ſanté poſſible.

Nous ne pourrons nous empêcher de donner ici un témoignage public de notre reconnoiſſance au zèle, tant de MM. les Députés de la Société Royale de Médecine, que de MM. les Médecins, Chirurgiens & Apothicaire de notre ville, qui dans ce malheureux événement ont donné des preuves de leur humanité: nous en devons autant

aux ſoins du Frère Théodoſe Briſſon, Prieur de la Charité, dont les talens diſtingués, comme Chirurgien, ont procuré les plus grands ſecours.

Fait au Bureau de l'Hôtel de Ville de Senlis, à l'aſſemblée convoquée par MM. les Maire & Echevins, le 8 août 1780. DESLANDES, Lieutenant Général & de Police; ROZE, Lieutenant particulier & Subdélégué; BOSQUILLON, Procureur du Roi; LE BLANC, Conſeiller au Préſidial, Maire & Subdélégué; FOULLON, Avocat & Echevin; FOURNEY, Procureur & Echevin; MAVRÉ, Echevin; BENOIST, Echev. DE BRAY, Aſſeſſ. de la Maréchauſſée.